



HAL
open science

La seconde reconstruction d'Abbeville, une histoire urbaine

Léo Noyer Duplaix

► **To cite this version:**

Léo Noyer Duplaix. La seconde reconstruction d'Abbeville, une histoire urbaine. *Quadrilobe, histoire et patrimoine de Picardie*, 2019, 6, pp.143-184. halshs-02109762

HAL Id: halshs-02109762

<https://shs.hal.science/halshs-02109762>

Submitted on 2 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

tiré-à-part

La seconde reconstruction d'Abbeville
Une histoire urbaine

par Léo Noyer-Duplaix

DES MORTS

Plus d'une fois, au cours de
trouvant dans le haut du Qua
sans l'avoir projeté la porte du Pa
force secrète m'eut attiré, et seul dev
gravés les noms des cinq cents écrivains
Guerre je me suis entretenu avec mes
compte plus de vingt dans ces longues co
au garde-à-vous pour la revue suprême, vi
meurent présents dans ma mémoire, sous de je
ges qui ne vieilliront pas, vingt dont je conna
secrets, dont je partageais les espoirs, et qui rêvaie
se rendre illustres. Or, que reste-t-il d'eux? Ces let
dans la pierre : c'est tout...

Certains de leurs aînés, qui les entendent ici, avaient eu le temps d'accomplir leur tâche. Charles Péguy, Ernest Psichari, Emile Druant, Robert d'Humières, Léon de Montesquiou, Louis Cadet; d'autres, bien que plus jeunes, avaient eu le bonheur d'écrire des leur début un livre que les ^{historie et patrimoine de Picardie} ~~autres~~ *Le Grand Meaulnes* emporte le tendre Alain Bougnier, Apollinaire surgit, ironique des fumées d'Alceus, Charles Moller sourit entre les pages des *A la manière de*, Louis Bergaud ~~parle~~ ses bêtes ~~ou~~ celles de *Goupil et Margot* tandis qu'eux n'avaient rien pour défier l'oubli, ~~ils sont mo~~ ^{Quadrilobe | 2019 | numéro 06} yeux levés sur cette stèle, je songe que si le sort m'avait pareillement désigné, je n'aurais guère dans leur troupe ~~obscur~~, c'est peut-être pourquoi le m'afflige d'abord sur eux. Mon regard les ~~traverse~~ dans le rang et, un à un, ils se détachent, comme pour me dire merci. Dalleré, un trou ~~trou~~ au front, ~~France~~ ^{France} ~~qui~~ relève sa mèche d'une main ensanglantée, les frères Bonneff, tués à trois mois l'un de l'autre, André du Fresnois, narquois jusqu'au bout, Jules-Gérard Jordens, au maintien de jeune prince, et le bouillant Richard de Burghe, et le mystérieux André Godin...

Qui se rappelle leurs noms?

Personne. Ils sont partis trop tôt...

L'heure du devoir ayant sonné, ils se sont arrachés à leurs méditations et leurs œuvres alors ont pris des noms nouveaux : Montmirail, les Eparges, Lorette, l'Har-

le de Zheger
l'ou
margot

la piété
Comi.
qui éri.
stèles
aient à
rayes du
de

blonde

traq
9
phag
le 12
leo

Les dessins illustrant ce chapitre sont
un, compagnon d'armes de l'auteur

Quadrilobe

Association pour la connaissance,
l'étude et la promotion du patrimoine
de la région Picardie.

Directeur de publication

Jean-Charles Capronnier
| quadrilobe.picardie@laposte.net

Conception graphique

Armelle Vidal
| armell@hotmail.com

Impression

PRINTHAUS

Les avis et opinions, exprimés dans
l'article, le sont à titre personnel
et n'engagent que leur auteur.

© « En application de la loi du 11 mars 1957
(art. 41) et du Code de la propriété
intellectuelle du 1er juillet 1992, toute
reproduction partielle ou totale à usage
collectif de la présente publication est
strictement interdite sans l'autorisation
expresse des auteurs ».

Les commandes de volumes
et les propositions d'articles
doivent être adressées au siège
social de Quadrilobe

**Quadrilobe, c° / Mme Touzet,
24, rue du Moulin
80480 Vers-sur-Selle.**

Première de couverture : épreuves
du chapitre « Des morts vous parlent »
de *Bleu horizon, pages de la Grande Guerre*,
corrigées de la main de Roland Dorgelès.
Bibliothèques d'Amiens Métropole,
RES 943 C fol. 47 bis | cliché Bibliothèques
d'Amiens Métropole.

La seconde reconstruction d'Abbeville

Une histoire urbaine

par Léo Noyer-Duplaix¹



Fig. 1 Le centre reconstruit depuis le beffroi, à l'arrière-plan à gauche le beffroi du nouvel hôtel de ville, à droite l'église paroissiale Saint-Vulfran | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Introduction

En 2015, un Inventaire topographique² de la ville d'Abbeville a été engagé dans le cadre d'une convention entre la municipalité et le service de l'Inventaire général de la Région Picardie – aujourd'hui Région Hauts-de-France. Cherchant à comprendre l'histoire de la ville à travers une approche spatiale et une analyse urbanistique, cette étude se fonde sur trois problématiques : « ville et eau », qui interroge la place de l'eau dans l'évolution de la morphologie urbaine, « centralités et périphéries », qui questionne, sur le temps long de l'histoire, les échelles et les interfaces de la ville, et « reconstructions », qui

porte sur la transformation radicale du tissu urbain abbevillois suite aux deux guerres mondiales | fig.1 |.

L'état de l'art, établi au début de l'étude de l'Inventaire, n'a pu faire que le constat d'une piètre fortune critique, s'agissant tout particulièrement de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme d'Abbeville durant la période contemporaine. Les seuls travaux rendant compte de la construction du territoire sur des temps longs remontent au XIX^e siècle, avec notamment les publications des historiens locaux François-César Louandre et Ernest Prarond³. L'enquête de l'Inventaire

1. Chercheur à l'Inventaire général, Ville d'Abbeville associée à la Région Hauts-de-France; doctorant de Sorbonne Université, Centre André-Chastel (UMR 8150).
2. Voir les conditions d'enquêtes (dossier IA80010356) sur www.inventaire.hautsdefrance.fr
3. Voir François-César LOUANDE, *Histoire d'Abbeville et du comté du Ponthieu jusqu'en 1789*, Abbeville, A. Alexandre, 1883-1884 et *Histoire ancienne et moderne d'Abbeville et de son arrondissement*, Abbeville, impr. de A. Boulanger, 1834; Ernest PRAROND, *La topographie historique et archéologique d'Abbeville*, Paris-Abbeville, Dumoulin, 1871-1884, 3 vol. et *Notices historiques, topographiques et archéologiques sur l'arrondissement d'Abbeville*, Abbeville, Jeunet, 1854.



Fig. 2 Plan d'ensemble de la ville d'Abbeville, avec indication des travaux projetés par l'Administration municipale, tirage, présenté au conseil dans la séance du 2 avril 1878 | Arch. mun. Abbeville, fonds Macqueron ©Ville d'Abbeville.

4. Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser, « L'hôtel de ville d'Abbeville : le symbole de la renaissance d'une ville martyre », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne, url: <https://journals.openedition.org/insitu/>], numéro spécial « Lieux de pouvoir, architectures administratives dans la France contemporaine (1945-2013) », à paraître en 2018. Une synthèse de cette monographie a été publiée en 2017 : Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser, « L'hôtel de ville d'Abbeville, un palais communal reconstruit », *Max Lejeune (1909-1995) carrière politique d'un Picard* (sous la dir. de David Bellamy), Amiens, Encrage, 2017, p. 79-96.

cherche ainsi à combler cette lacune afin de comprendre le *continuum* historique de l'évolution urbaine abbevilloise.

Abbeville possède aujourd'hui un très ample patrimoine datant de la Seconde Reconstruction, celui-ci constituant notamment la quasi intégralité de l'hyper-centre. La seconde reconstruction abbevilloise, période complexe d'histoire urbaine, fait ainsi l'objet d'une attention particulière dans l'enquête de l'Inventaire. Des valorisations intermédiaires sur ce patrimoine des années 1940 et 1950 ont déjà été

effectuées : articles académiques sur le nouvel hôtel de ville⁴ ou sur l'implication du maire Max Lejeune durant la Seconde Reconstruction⁵, ou encore exposition à l'automne 2016⁶. Dans la continuité de ces valorisations, cette contribution constitue une restitution intermédiaire de l'étude de l'Inventaire et propose une première grande synthèse sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme de la seconde reconstruction abbevilloise.

S'appuyant sur un travail de dépouillement d'archives – voir les sources primaires commentées et l'état de la littérature en annexe – et de terrain mené avec les photographes de l'Inventaire général⁷, cet article propose une histoire de la seconde reconstruction d'Abbeville sur le temps long, depuis le plan d'aménagement d'embellissement et d'extension (PAEE) de 1932-1933 – dont les grands principes furent repris lors de l'élaboration du premier plan de reconstruction –, jusqu'au plan directeur de 1962 – qui marqua, dans l'histoire urbaine d'Abbeville, la fin du temps de la reconstruction pour celui de la construction.

De la torpeur à la ruine

Abbeville avant guerre, « une vieille cité fort pittoresque »

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, Abbeville, sous-préfecture et deuxième ville du département de la Somme, ancienne capitale du Ponthieu, cité maritime – elle fut au XIII^e siècle le quatrième port de France⁸ – et manufacturière – la fin du XVII^e siècle vit la création de la célèbre manufacture royale de draps fins

par Josse Van Robais (1630-1685)⁹ –, était plongée dans une apathie économique depuis le début de la période contemporaine. La ville ne s'était en effet pas relevée de la décadence de son fleuron, la Manufacture des Rames, à la fin du XVIII^e siècle. L'histoire urbaine abbevilloise au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle fut tributaire de cette torpeur économique.

Abbeville ne connut pas, au cours des trois premiers quarts du siècle de l'industrie, de grandes modifications de sa morphologie urbaine. Le changement n'intervint qu'en 1878, date à laquelle Albert-Alexandre Carette (1841-1908), alors maire de la ville, présenta un rapport portant sur le plan d'ensemble pour la réorganisation du territoire abbevillois¹⁰ | fig.2 |. Ce projet se concentrait sur le renouvellement des voiries et l'aménagement d'un ensemble de lotissements. Il s'agissait, d'une part, de la destruction de l'enceinte et de l'édification de boulevards extérieurs et lotissements sur son emplacement, mais également de percées dans la ville intramuros afin d'en faciliter la circulation. Le projet Carette ne connut qu'un aboutissement très partiel. La démolition tardive des remparts, entamée suite au déclassement militaire de la ville en 1867, ne fut achevée que le 2 mai 1906. Les espaces libérés ne furent qu'en partie aménagés, la ceinture de boulevards n'ayant été terminée qu'au début des années 1980 avec la déviation routière Saint-Gilles au sud et la construction du viaduc de la D 928 au nord.

Durant la Grande Guerre, la ville fut le siège du quartier général britannique sur

le front ouest. Elle fut victime de bombardements – concentrés sur l'année 1918 – qui entraînèrent une reconstruction dont le lotissement de l'avenue de la Gare constitue aujourd'hui l'unique témoi-



Fig. 3 Maison reconstruite après la Grande Guerre et abritant le café Terminus (4 avenue de la Gare), façade sur rue | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

gnage d'ampleur | fig.3 |. La loi du 14 mars 1919, dite loi Cornudet¹¹, complétée et modifiée le 19 juillet 1924, imposa à la municipalité de se doter d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE)¹². Confié à l'architecte et urbaniste Jacques-Henri-Auguste Gréber (1882-1962)¹³, en collaboration avec l'architecte local Pierre Douay, le document fut publié en 1932-1933¹⁴. Dit « premier plan Gréber », il ne trouva aucun aboutissement. Cependant, ce PAEE abbevillois servit de base au « second plan Gréber », c'est-à-dire au plan de reconstruction et

5. Léo Noyer-Duplaix, « Max Lejeune, maire reconstruteur? », *Max Lejeune (1909-1995) carrière politique d'un Picard* (sous la dir. de David Bellamy), Amiens, Encrage, 2017, p. 63-77.

6. Exposition « L'hôtel de ville d'Abbeville, symbole de la renaissance d'une ville martyre » du 17 septembre au 12 novembre 2016 dans les galeries du cloître du Carmel-Maison du patrimoine à Abbeville, commissariat: Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser. Cette exposition été consacrée à la nouvelle maison commune, et à plus large échelle à l'ensemble de la seconde reconstruction abbevilloise.

7. Marie-Laure Monnehay-Vulliet et Thierry Lefebvre ont assuré les campagnes photographiques.

8. Tahar Ben Redjeb, « Abbeville », *Revue archéologique de Picardie*, 1999, numéro spécial 1-6, p. 190.

9. Dite « Manufacture des Rames », elle accéda au rang de manufacture royale en 1784.

10. Albert-Alexandre Carette, *Plan d'ensemble pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique, rapport de M. Carette, Maire, lu au conseil municipal dans la séance du 2 avril 1878*, Abbeville, Imprimerie J. Gamain, 1878.

11. La loi prit le nom de son rapporteur, le député Honoré Cornudet.

12. Pour de plus amples informations sur les PAEE voir: Viviane Claude, *Les projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes*, Paris, Délégation à la recherche et à l'innovation, 1990; Jean-Pierre Demouveau et Jean-Pierre Lebreton, *La naissance du droit de l'urbanisme: 1919-1935*, Paris, Direction des journaux officiels, 2007.

13. Voir en annexe la biographie de Jacques Gréber.

14. Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale, 4 H 76: Jacques Gréber et Pierre Douay, tapuscrit « Ville d'Abbeville, Plan d'Aménagement et d'Extension, Mémoire descriptif », 1932-1933.

d'aménagement (PRA) que l'urbaniste élaborera durant l'Occupation¹⁵.

Ainsi, si les fortifications furent arasées¹⁶ et des boulevards et lotissements aménagés, les deux plans d'aménagement n'eurent pas d'application, si bien qu'Abbeville était encore à la veille de la Seconde Guerre

mondiale, comme le souligne Jean Floquet, « une vieille cité fort pittoresque »¹⁷. L'historien indique en effet que « des 16^e et 17^e siècles, subsistaient des rues étroites, des ruelles tortueuses et des impasses bordées d'immeubles, souvent vétustes ; beaucoup étaient construits à pans de bois avec des encorbellements successifs ornés de macarons grimaçants et de scènes de légendes habilement sculptées par les huchiers de la région (...) »¹⁸.

Le plan topographique d'Abbeville dressé en 1931 | fig.4 | permet de comprendre la forme de la ville à la veille du second conflit mondial. Au centre, prenait place un noyau restreint au tissu urbain extrêmement dense. Les îlots qui le constituaient, étaient peu étendus et enserraient des rues et ruelles aux tracés sinueux. Au cœur de ce noyau se trouvaient une place à la croisée des chemins et le parvis du principal édifice culturel de la ville, l'ancienne collégiale Saint-Vulfran. Autour de ce noyau central, était implanté un ensemble d'îlots essentiellement lotis aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ils se caractérisaient par des groupements continus de constructions en bordure des voiries, avec au centre de vastes jardins clos. Autour de cet ensemble, qui formait l'ancienne ville close, un anneau¹⁹ inachevé était composé de boulevards – Voltaire, de la Portelette, des Prés, Vauban et de la République – et de lotissements. Tout autour, les périphéries de l'ancien *intra-muros* étaient constituées de faubourgs ayant gardé la morphologie de « faubourg-rue », c'est-à-dire « formé de part et d'autre d'une voie d'accès à la ville²⁰ ». Entre ces faubourgs, peu ou pas de bâti mais des terres arables, des pâturages et des marais. Enfin, le plan montre



Fig. 4 Plan topographique d'Abbeville, tirage, dressé par la Société des plans régulateurs de villes, 1931 | Arch. mun. Abbeville, fonds Macqueron ©Ville d'Abbeville.

l'hydrographie très riche du site. Abbeville, ville implantée aux confins de l'embouchure de la Somme, était en effet traversée par une multitude de cours d'eau, dont le fleuve et sa dérivation canalisée – le canal de transit –, ainsi que ses affluents comme les rivières du Scardon ou de la Sautine.

Le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE), dit « premier plan Gréber »

Les lois Cornudet imposèrent à certaines catégories de villes²¹ – dont celles de plus de 10 000 habitants – de se doter d'un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement. Les PAEE constituèrent les premiers documents d'urbanisme prospectifs, en l'occurrence des instruments de traitement global des espaces publics et plus spécifiquement de la voirie. Guidés par trois thèmes – esthétique, hygiène et circulation –, les PAEE devaient intervenir en relais des plans d'alignement.

En 1921, Abbeville comptait 21 472 habitants²². En conformité avec la loi, la municipalité fit appel à Jacques Gréber qui, avec la collaboration de Pierre Douay, chercha « à conserver à la vieille ville tout son charme et son caractère local en apportant néanmoins à la circulation moderne les solutions les plus favorables, en un mot, à doter la ville du Moyen-Âge des nécessités du Progrès²³ » | fig.5 & 6 |. Abbeville étant un nœud routier et ferroviaire, le premier objectif du PAEE résidait dans la révision du tracé des routes nationales. Il s'agissait tout d'abord de résoudre le problème d'en-



Fig. 5 Jacques Gréber et Pierre Douay, plan d'aménagement et d'extension, plan général, photographie du tirage, 1932-1933 | Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale ©Ville d'Abbeville.



Fig. 6 Jacques Gréber et Pierre Douay, plan d'aménagement et d'extension, détail, photographie du tirage, 1932-1933 | Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale ©Ville d'Abbeville.

combrement lié au franchissement des voies ferrées qui ceinturaient l'ancienne ville close. Cinq des sept passages à niveau devaient ainsi être supprimés, tandis que

15. Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale, 4 H 76 : Jacques Gréber, tapuscrit « Projet d'aménagement & de reconstruction de la ville d'Abbeville (Somme), mémoire justificatif », secrétariat d'État aux Communications, Commissariat à la reconstruction immobilière, [1942], révisé le 10 août 1943.

16. Subsistent aujourd'hui comme vestiges de l'enceinte, la tour Maillefeu (xv^e siècle) et le bastion de Longueville, dit Carré de six (édifié sous Henri II, remanié au xvii^e siècle).

17. Jean Floquet, « Le cadre urbain d'Abbeville », *Économie* 80, n°51, mai-juin 1976, n. p.

18. *Ibid.*

19. Bernard Gauthiez, dans *Espace urbain : vocabulaire et morphologie* (Paris, Monum, éd. du patrimoine, 2003, p. 66) définit l'anneau comme un « système de contrescarpe sur l'emprise d'une ancienne ceinture de fortification, aménagé de façon planifiée et incluant boulevard, lotissements, équipements, réseaux ».

20. *Ibid.*, p. 39.

21. Étaient concernées : les villes de plus de 10 000 habitants, ayant été totalement détruites, possédant un fort accroissement démographique ou étant situées dans le département de la Seine, ainsi que les stations balnéaires, maritimes, hydrominérales et climatiques, et les agglomérations à caractère pittoresque, artistique et historique.

22. « Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui », École des hautes études en sciences sociales, [En ligne] <http://cassini.ehess.fr>

23. Jacques Gréber et Pierre Douay, *op. cit.*

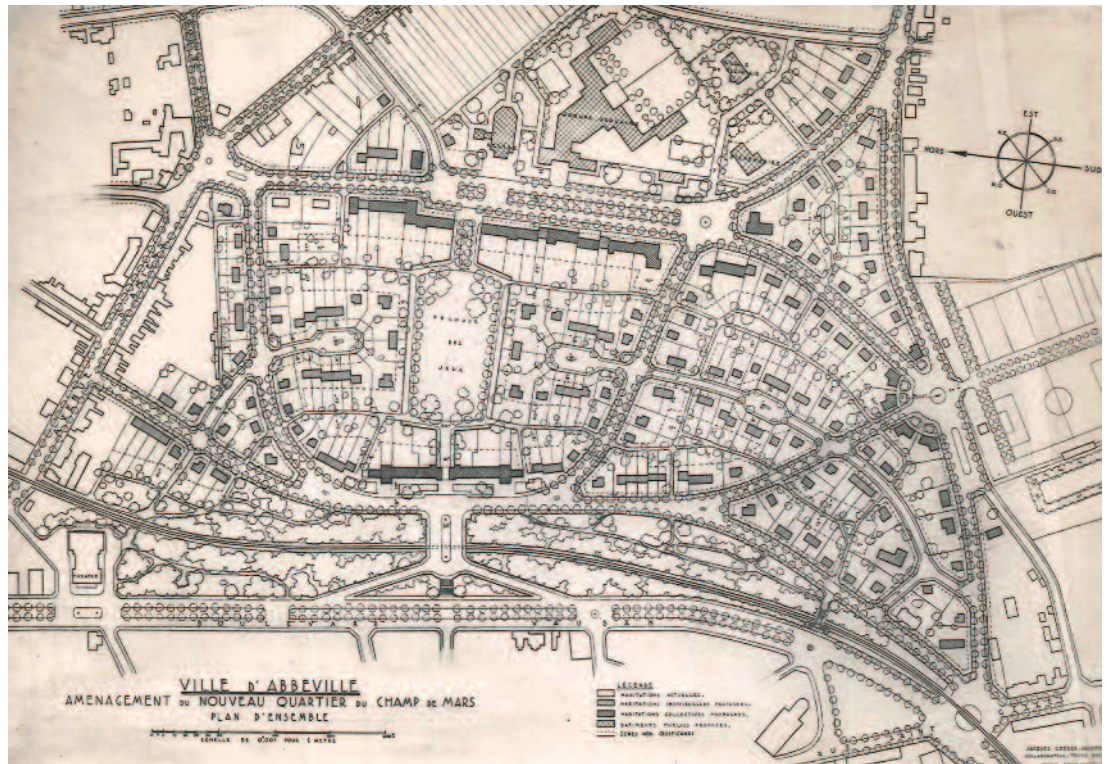


Fig. 7 Jacques Gréber et Pierre Douay, aménagement du quartier du Champ de Mars, plan d'ensemble, photographie du tirage, 1932-1933 | Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale ©Ville d'Abbeville.

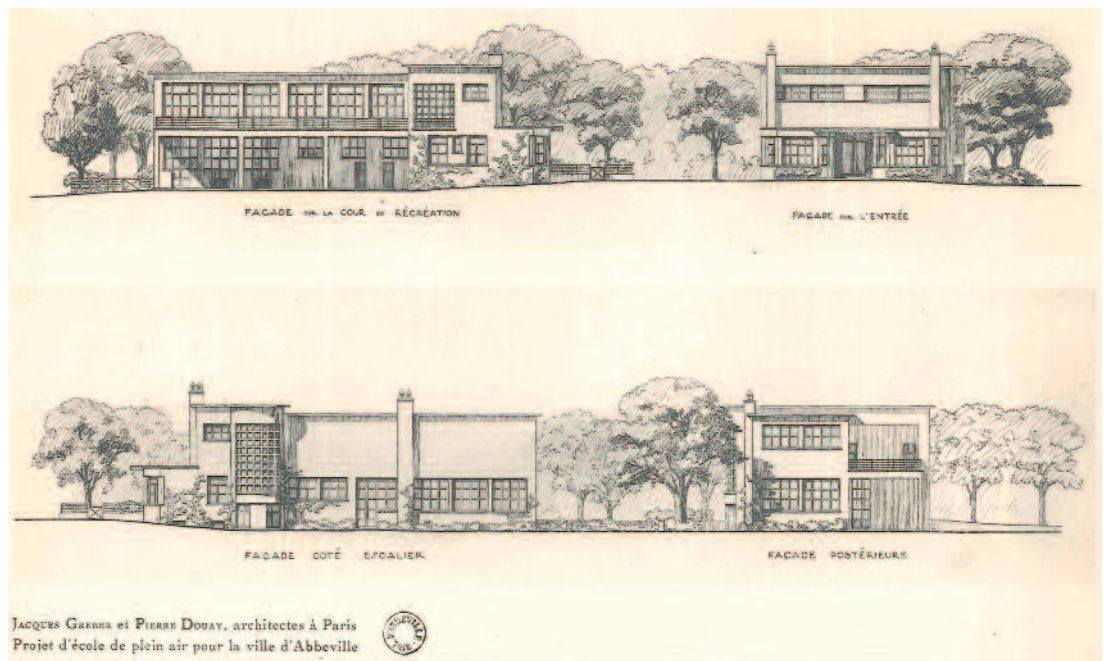


Fig. 8 Jacques Gréber et Pierre Douay, projet d'école de plein air pour la ville d'Abbeville, élévations, photographie du tirage, 1932-1933 | Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale ©Ville d'Abbeville.

devait être créée au nord entre le boulevard de la République et l'ancien faubourg de Thuisson, afin d'une part de résoudre l'isolement de ce dernier, mais également de créer un nouveau contournement. Enfin, au sud, l'ancien vivier devait être transformé en parc public.

Au sein de l'ancienne ville close, le projet d'aménagement cherchait d'abord à améliorer la circulation grâce à la mise à l'alignement des grands axes routiers – rues Saint-Vulfran, Alfred-Cendré, du Maréchal-Foch et du Maréchal-Pétain, chaussées Marcadé et du Bois – et à l'élargissement des ponts de Talence et de la Gare. Les îlots les plus insalubres étaient également frappés d'alignement, afin de permettre « la suppression de ruelles ou d'impasses bordées d'habitations vétustes présentant des conditions d'hygiène détestables, et généralement surpeuplées²⁵ ». Par ailleurs, un seul percement apparut nécessaire pour les urbanistes, il s'agissait d'une « rue à grand débit » devant permettre une meilleure desserte de la gare.

Dans le noyau central, les places du Guindal et du Marché-aux-Herbes devaient être réunies par la destruction d'un îlot insalubre, le nouvel ensemble formant « un vaste parvis qui mettra en valeur la jolie façade de la Collégiale Saint-Vulfran, et offrant une place souhaitable pour l'établissement du Marché du Guindal, insuffisant dans l'état actuel²⁶ ».

Jacques Gréber et Pierre Douay proposèrent ainsi un document d'urbanisme qui, tout en cherchant à améliorer le réseau viaire, voulait conserver aux rues le caractère pittoresque « en maintenant les ali-

gnements irréguliers et courbes, et les perspectives les plus heureuses qu'elles présentent et qui sont un des charmes de l'ancienne ville²⁷ ». Si le plan abbevillois, comme de la majorité des PAEE élaborés en France, ne trouva pas d'aboutissement, il servit toutefois de base au premier plan de reconstruction et d'aménagement élaboré par Jacques Gréber sous l'Occupation.

20 mai 1940

La Seconde Guerre mondiale porta un coup fatal à Abbeville | fig. 10 |. Le vendredi 10 mai 1940 vers 4 heures du matin, la ville essuya les premiers bombardements de la Luftwaffe. L'aviation se concentra sur la raffinerie de sucre Say et le quartier alentour. 35 000 quintaux de sucre brûlèrent si bien « que le surlendemain



Fig. 10 Ruines d'Abbeville | Extrait de *Abbeville le 20 Mai 1940*, publication du Syndicat d'initiative d'Abbeville et ses environs et de la Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville, Abbeville, F. Paillart, 1943, p. 50 ©Ville d'Abbeville.

25. *Ibid.*
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*

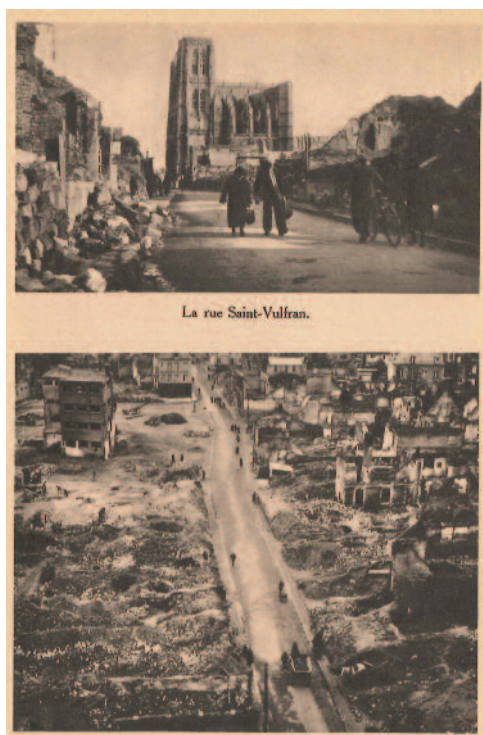


Fig. 11 Ruines d'Abbeville | Extrait de *Abbeville le 20 Mai 1940*, publication du Syndicat d'initiative d'Abbeville et ses environs et de la Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville, Abbeville, F. Paillart, 1943, p. 46 ©Ville d'Abbeville.



Fig. 12 Ruines d'Abbeville | Extrait de *Abbeville le 20 Mai 1940*, publication du Syndicat d'initiative d'Abbeville et ses environs et de la Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville, Abbeville, F. Paillart, 1943, p. 51 ©Ville d'Abbeville.

dimanche après-midi, le sucre entreposé brûlait encore et l'eau dont on l'arrosait abondamment coulait en caramel le long des trottoirs de la sucrerie²⁸ ». Dix jours plus tard, le lundi 20 mai 1940 à partir de 9 heures, les Heinkel He 111 procédèrent à la destruction du centre de la ville en larguant 5 000 bombes explosives et incendiaires | **fig.11 & 12** |. Le lieutenant Crespy témoigna d'un « bombardement continu par vagues successives (l'une de 27 avions) se succédant toutes les deux heures²⁹ ». En fin de journée, Marc-André Leclercq se rendit à Abbeville et témoigna de l'ampleur de la ruine :

« Arrivé à Abbeville à 18 heures 30 à bicyclette par la nationale 1 (Boulogne-Abbeville : de Nouvion à Abbeville convois

français immobilisés par bombardement). Aspect de la Ville : tout paraissait en flammes.

En réalité tout le centre, le quartier de la grande gare et celui de la sucrerie brûlaient seuls. Des pans de murs s'écroulaient. Des autos et camions brûlaient dans les rues. Le soir, vers 22 heures, des hauteurs du Plessiel, on ne voyait qu'un immense incendie.

Quartier de la Gare : je n'y ai pas été, ayant seulement à faire à la gare de la Porte du bois : ce quartier ci était à peu près intact, quelques torpilles non éclatées sur place. Centre : impossible d'y aller, tout flambait. Foyer d'incendie : un grand dans le centre, un autre à la sucrerie, un autre à la grande gare et un troisième dans la partie ouest d'Abbeville que je n'ai pu situer exactement.

28. Arch. dép. Somme, fonds Pierre Vasselle, 22 J 66 : photocopie du tapuscrit « Les bombardements d'Abbeville », non signé, février 1942.

29. Arch. dép. Somme, fonds Pierre Vasselle, 22 J 66 : tapuscrit « Bombardement d'Abbeville, 20 mai 1940, compte rendu du lieutenant Crespy », non daté.



Fig. 13 Plan topographique d'Abbeville, tirage, dressé par la Société des plans régulateurs de villes, 1931, modifié après 1940 afin de représenter les destructions | Musée Boucher-de-Perthes ©Ville d'Abbeville.

30. Arch. dép. Somme, fonds Pierre Vasselle, 22 J 66: Marc-André Leclercq, tapuscrit «Abbeville, lundi 20 mai 1940», non daté.

Circulation dans les rues : civils, très peu, surtout des réfugiés cherchant à gagner la campagne en errant comme des fous. Militaires : français descendus, sans armes,

dans les abris et cherchant à regagner la caserne et à se regrouper. Belges dans les mêmes conditions. Aucune formation régulière, rien que des isolés. [...]»³⁰

Christelle Morel avance un bilan des pertes humaines d'un millier de morts et de sept-cents blessés, un grand nombre de victimes étant des réfugiés belges et néerlandais ayant fui l'offensive allemande et essayant de franchir les ponts de la Somme avant l'ennemi³¹. Lorsque la Wehrmacht pénétra dans Abbeville le 22 mai, la ville ne comptait plus que 4 000 habitants. L'évacuation se fit suite au ravage du 20 mai, et ce, sans aucun ordre administratif³². Après l'armistice du 22 juin 1940, la population revint, si bien qu'en 1942 Abbeville comptait 16 772 habitants³³ et fut dès lors, étant donné son taux de destruction, confrontée à de graves problèmes de logement. En outre, Abbeville subit des bombardements stratégiques alliés afin de préparer la Libération. Ces raids aériens, moins destructeurs, se concentrèrent sur les réseaux. Les ponts de la Gare, de Talence, d'Hocquet et Lédien furent quant à eux minés par les Allemands lors de leur départ.

S'agissant du nombre d'immeubles abbevillois détruits | fig.13 | et endommagés lors du second conflit mondial, les sources divergent. Christelle Morel indique :

« En 1939, Abbeville était une cité de 5 500 immeubles. En 1940, 1 300 immeubles furent détruits. En continuation du conflit et des bombardements de 1944, 500 immeubles s'y ajoutèrent. Ce qui représentait 1 800 immeubles détruits sans compter un nombre de sinistrés partiels avec des pourcentages divers, atteignant au moins 20 % des immeubles existants. Ce qui résultait à 2 400 immeubles et 3 600 endommagés.³⁴ »

Jacques Gréber nota quant à lui en 1942 dans le mémoire justificatif du PRA : « sur 6 138 immeubles en 1939, 1 805 sont entièrement détruits, et 375 endommagés en partie »³⁵. Si les chiffres sont différents, il reste que le centre d'Abbeville et ses édifices pluriséculaires n'étaient, au sortir de la guerre, qu'un vaste champ de ruines.

Le temps du provisoire

Jacques Gréber s'attela dès 1940³⁶ à la conception du projet de reconstruction et d'aménagement d'Abbeville. Mais dans cette ville ruinée, divisée en deux zones – l'une occupée et l'autre interdite – et toujours bombardée, la reconstruction définitive ne pouvait être engagée. Abbeville entra alors dans la longue période du provisoire, caractérisée par les chantiers de déblaiement et d'édification de maisons et équipements d'urgence. En 1941, sur les pelouses de la porte du Bois, une cité-jardin provisoire | fig.14 | fut aménagée. Constituée de 25 commerces et de 107 logements, elle était appelée « la Cité fleurie ». En 1944, dans l'article « Le problème des constructions provisoires » publié dans la revue *Urbanisme*, cette cité



Fig. 14 Cité-jardin de la porte du Bois, dite Cité fleurie, plan masse | Extrait de C. Guillou, « Le problème des constructions provisoires », *Urbanisme*, n° 99-100, février-mars 1944, p. 29, cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.

31. Christelle Morel, *La reconstruction d'Abbeville 1940/1960*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sous la direction de Nadine-Josette Chaline et de Michel-Pierre Chelini, Université de Picardie Jules Verne, 2000, p. 29.

32. *Ibid.*

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*, p. 32.

35. Jacques Gréber, *op. cit.*

36. Benjamin Findinier, « Aménager, étendre, reconstruire Abbeville : les 2 "plans Gréber" (1932, 1942) », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 2004, tome XXIX, fascicule 4, p. 634.

était décrite comme étant installée « sur un vaste terrain coupé de belles voies ombragées. Au centre de la composition ensemble commercial comportant de nombreuses boutiques ouvertures à portiques ; à l'entour, sont groupés, suivant des implantations variées, les habitations confortables en maçonnerie légère³⁷. Cette publication indiquait également qu'Abbeville possédait, à cette date, pas moins de 13 cités provisoires³⁸.

Loin du « confort moderne » des opérations de reconstruction définitive, l'habitat provisoire destiné aux sinistrés offrait le strict minimum. Toutefois, après la Libération, Abbeville bénéficia de l'installation de 42 « bungalows UK 100 »³⁹ | fig.15 | – UK pour United Kingdom, 100 pour le nombre de pièces dont le bâtiment était constitué –, appelés aussi « britain house », « baraque américaine » ou « maisons américaines », et surnommés localement « les Churchill »⁴⁰.



Fig. 15 Plan de situation des constructions provisoires, détail de l'implantation des maisons préfabriquées américaines rues de l'Ermitage et du Lieutenant-Caron | Arch. dép. Somme, fonds de la Seconde Guerre mondiale, fonds du ministère de la Reconstruction, constructions provisoires d'après-guerre sur le département (1940-1980), cliché Léo Noyer-Duplaix ©Arch. dép. de la Somme.

Ces maisons américaines furent conçues et fabriquées aux États-Unis – dans des usines du Connecticut et de Californie –

à la demande de Winston Churchill afin de loger les sinistrés britanniques victimes du Blitz. En raison d'un problème financier entre les États-Unis et le Royaume-Uni, le projet fut annulé en 1944, seules 165 maisons étant installées en Grande-Bretagne. Les 7 985 autres furent alors vendues au ministère de la Reconstruction français afin de résoudre le dramatique problème de logement⁴¹. Conçues outre-Atlantique, ces maisons préfabriquées étaient dotées de tout le confort moderne selon l'idéal américain | fig.16 | : une salle à manger, deux chambres avec placards, une

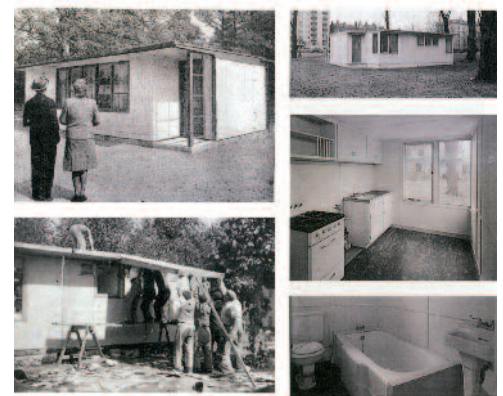


Fig. 16 Opérations de montage et aménagements intérieurs des maisons préfabriquées américaines, photographies | Photo-montage Parcdesoye à partir de clichés conservés aux Archives nationales de France (CC) Creative Commons.

cuisine équipée, des sanitaires et une salle de bain avec baignoire. Comptant 60 mètres carrés, elles étaient équipées d'un dispositif spécial d'aération, tandis que de larges baies vitrées apportaient un maximum de lumière. Ce confort était très différent de la rudesse des baraquements de conception européenne. Livrées en kit de 100 pièces, les maisons américaines étaient rapidement assemblées à l'issue d'un chantier simple et rationalisé de 3 jours, témoignant d'une politique d'industrialisation du logement à grande échelle.

37. C. Guillou, « Le problème des constructions provisoires », *Urbanisme*, n° 99-100, février-mars 1944, p. 29.

38. *Ibid.*, p. 28.

39. Le PRA de Jacques Gréber datant du 10 août 1943 et annoté à la Libération (Arch. mun. d'Abbeville, fonds Macqueron 1Fi16 30) indique l'implantation des constructions provisoires et précise celles de type UK 100 : 10 maisons rue de l'Ermitage, rue du Lieutenant-Caron et avenue de la Chapelle, 9 baraques chemin des Postes et un bungalow rue Leday, route d'Amiens, route de Rouen et avenue du Rivage.

40. Les maisons préfabriquées américaines abbeilloises sont documentées dans le versement 1414 W des arch. dép. de la Somme.

41. Pour de plus amples renseignements sur les bungalows UK 100 voir : Brenda Vale, *Prefabs: The history of the UK temporary housing programme*, Taylor & Francis, 1995.

Sur l'ensemble des baraques américaines installées à Abbeville, subsistent en 2018 cinq édifices, dont quatre habités et situés 96 et 98 rue de la Chapelle⁴² | fig.17 |, 45



Fig. 17 Maison préfabriquée américaine sise 96 rue de la Chapelle | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

rue du Lieutenant-Caron⁴³ et 11 rue de l'Ermitage⁴⁴. Encore debout, la maison préfabriquée sise 21 rue de l'Ermitage⁴⁵ est en voie de ruine | fig.18 |. En 2015, une



Fig. 18 Maison préfabriquée américaine sise 21 rue de l'Ermitage | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

maison située sur une parcelle attenante⁴⁶ fut rasée, tout édifice inoccupé de ce type étant systématiquement détruit jusqu'à cette date. Les maisons préfabriquées américaines constituent pourtant un patrimoine de premier ordre, qu'il est nécessaire de préserver, sur le modèle de l'action menée en Bretagne où, après avoir été démontée, restaurée et remontée sur un autre site, une baraque américaine de Ploemeur (Morbihan) a été inscrite au

titre des Monuments historiques⁴⁷. Un projet de sauvegarde est actuellement à l'étude à Abbeville, dans le cadre de la création du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Première phase de reconstruction : le second plan Gréber

Principes d'une seconde reconstruction

L'historiographie de l'architecture s'est attachée dans un premier temps à définir trois reconstructions en France au XX^e siècle⁴⁸ : la Première Reconstruction qui fit suite à la Grande Guerre, la Deuxième qui débuta sous l'Occupation en 1940, et la Troisième lors de la Libération. S'agissant d'Abbeville cette classification paraît peu pertinente, tant les étapes de reconstruction consécutives à la Seconde Guerre mondiale furent entremêlées. Plus globalement, comme l'a montré Danièle Voldman⁴⁹, ni le ministère de la Recons-truction et de l'Urbanisme (MRU), ni la législation urbaine, ni les nouveaux procédés de construction, ni l'évolution des professions ne furent des créations *ex nihilo* effectuées à la Libération. Les moyens mis en œuvre afin de reconstruire le pays au lendemain du second conflit mondial, furent l'aboutissement d'un long processus qui fut initié après la Grande Guerre, poursuivi dès son installation par le régime de Vichy et enfin repris et réformé par le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), puis par la IV^e République. Par consé-

42. Cadastre : section BD, parcelles 66 et 65.

43. Cadastre : section BL, parcelle 53.

44. Cadastre : section BL, parcelle 74.

45. Cadastre : section BL, parcelle 69.

46. Cadastre : section BL, parcelle 68.

47. Inscription par arrêté du 16 septembre 2016, notice Mérimée PA56000079.

48. Voir : Gérard Monnier, *L'architecture en France, une histoire critique, 1918-1950. Architecture, culture, modernité*, Paris, Ph. Sers, 1990, p. 353-370 ; François Loyer, *Histoire de l'architecture française, tome 3, de la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, Centre des monuments nationaux, 2006, 1^{re} éd. 1999, p. 316-317 ; Jacques Lucan, *Architecture en France (1940-2000), histoire et théorie*, Paris, Le Moniteur, 2001, p. 17-57.

49. Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1997.



Fig. 19 René Coty, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Jacques Gréber, architecte et urbaniste, le préfet de la Somme, Max Lejeune, député-maire d'Abbeville et Vincent Auriol, président de la République, devant la maquette de la reconstruction d'Abbeville, photographie, 8 mai 1948 | Coll. part., cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.



Fig. 20 Jacques Gréber, plan d'aménagement et de reconstruction, état superposé, photographie du tirage, [1942] | Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale, ©Ville d'Abbeville.

quent, la rupture politique menée à la Libération s'estompa dans le domaine de la reconstruction et de la construction. Concernant les plans de reconstruction et d'aménagement, cette continuité historique se manifesta à Abbeville à travers la figure de Jacques Gréber | **fig.19** |, dont le plan conçu sous l'Occupation, fut utilisé jusqu'en 1951.

L'instrument politique de cette Seconde Reconstruction fut le remembrement⁵⁰, système de péréquation qui, supprimant les anciennes divisions parcellaires pour en créer de nouvelles, permettait de restituer aux sinistrés un bien équivalent en valeur à ce qui avait été détruit. Lors de la Première Reconstruction, ce procédé fut utilisé par certaines communes. En 1940, dans le contexte d'autoritarisme de l'État français, il fut systématisé. Théoriquement les sinistrés devaient retrouver un capital immobilier comparable à celui d'avant guerre. Ils eurent par ailleurs l'obligation légale de se regrouper au sein d'associations syndicales pour le remembrement ou la reconstruction (ASR), lesquelles ne subirent que peu de modifications dans leur fonctionnement et leur administration lors de la Libération. Le remembrement ne pouvait débiter que suite à la déclaration d'utilité publique du PRA.

Les plans de reconstruction et d'aménagement couvraient l'ensemble des territoires communaux. Ils se matérialisèrent par un plan et un programme précisant les règles et servitudes, et définirent différents périmètres se superposant | **fig.20** |. Tout d'abord, un « périmètre d'agglomération » à l'intérieur duquel étaient

établies différentes zones aux caractéristiques propres : zone de construction groupée ou continue dans laquelle les immeubles résidentiels et commerciaux devaient être « établis en continuité », zone de construction détachée ou en ordre discontinu, dédiée aux édifices isolés – avec toutefois des possibilités de jumelage – et dans laquelle le commerce n'était permis qu'à titre exceptionnel, et zone industrielle. Dans ce périmètre d'agglomération, les services publics – réseaux d'eau, d'électricité et l'égout – étaient assurés par l'État. Hors du périmètre s'étendait la zone dite rurale. À Abbeville, le périmètre d'agglomération fut étendu entre 1941 et 1948 au nord-ouest afin d'inclure la nouvelle zone industrielle, à l'ouest afin de prendre en compte les emprises ferroviaires, au nord-est pour contenir la cité Leday et à l'est pour inclure les projets de gendarmerie et de prison. Enfin, des zones dites de compensation furent mises en place. Déterminées après approbation du PRA et échappant au remembrement, ces zones étaient destinées à accueillir les sinistrés n'ayant pas trouvé place dans la zone remembrée. Accueillant notamment des habitations à bon marché, elles étaient dédiées au logement de personnes à faible revenu.

Le premier plan de reconstruction et d'aménagement (PRA), dit « second plan Gréber »

Jacques Gréber fut présenté par le maire, Paul Delique, lors de la première séance du Comité consultatif des sinistrés le 21 novembre 1940⁵¹. Publié en 1942⁵² et s'inspirant des préconisations du PAEE – ou premier plan Gréber –, le PRA – ou second plan Gréber – fut mis à l'enquête

publique du 25 novembre au 5 décembre 1942.

Considérant que le centre de la ville était « presque totalement rasé », le projet cherchait à « redresser sensiblement le tracé des anciennes rues principales qui se croisent sur la place centrale » et à conserver le caractère spécial à Abbeville de « vastes îlots bordés d'habitations à l'intérieur desquels s'étaient encore de vastes jardins⁵³ ». Afin de reconstruire et aménager sans chambouler, Jacques Gréber voulut inscrire son PRA dans une continuité urbaine :

« Aucune modification profonde n'est à prévoir dans la répartition des diverses activités, le groupement spontané des immeubles présentant déjà un ordre qu'on ne peut que consacrer avec quelques améliorations. Le centre (secteur en majorité détruit) gardera son caractère mixte commercial et résidentiel, avec une sensible augmentation des espaces non bâtis (larges cours communes). Autour de ce centre, zone de caractère résidentiel, occupée par des immeubles construits en bordure des voies, en ordre continu, mais laissant, à l'intérieur des îlots, de vastes espaces utilisés en jardins, disposition existante et qui sera simplement rendue obligatoire. Enfin une zone résidentielle en ordre détaché enveloppe les deux premières. Les extensions tentaculaires sont limitées à leurs dimensions actuelles, sans possibilité d'allongement, non désirables pour les finances communales.⁵⁴ »

Reprenant les principes du PAEE, le PRA cherchait à améliorer la circulation automobile | **fig.21** |. Ainsi étaient prévus la

50. Pour de plus amples renseignements sur le remembrement, voir Virginie Chabrol, « Le remembrement comme vecteur d'une idée urbaine, reconstruire une ville après la Seconde Guerre mondiale », *Histoire & mesure*, 2010, XXV-1, p. 165-169.

51. Benjamin Findinier, art. cit., p. 634.

52. Jacques Gréber, *op. cit.*

53. « Abbeville, le projet de reconstruction et d'aménagement », *Urbanisme*, avril-mai 1944, n° 101-102, p. 58.

54. Jacques Gréber, *op. cit.*

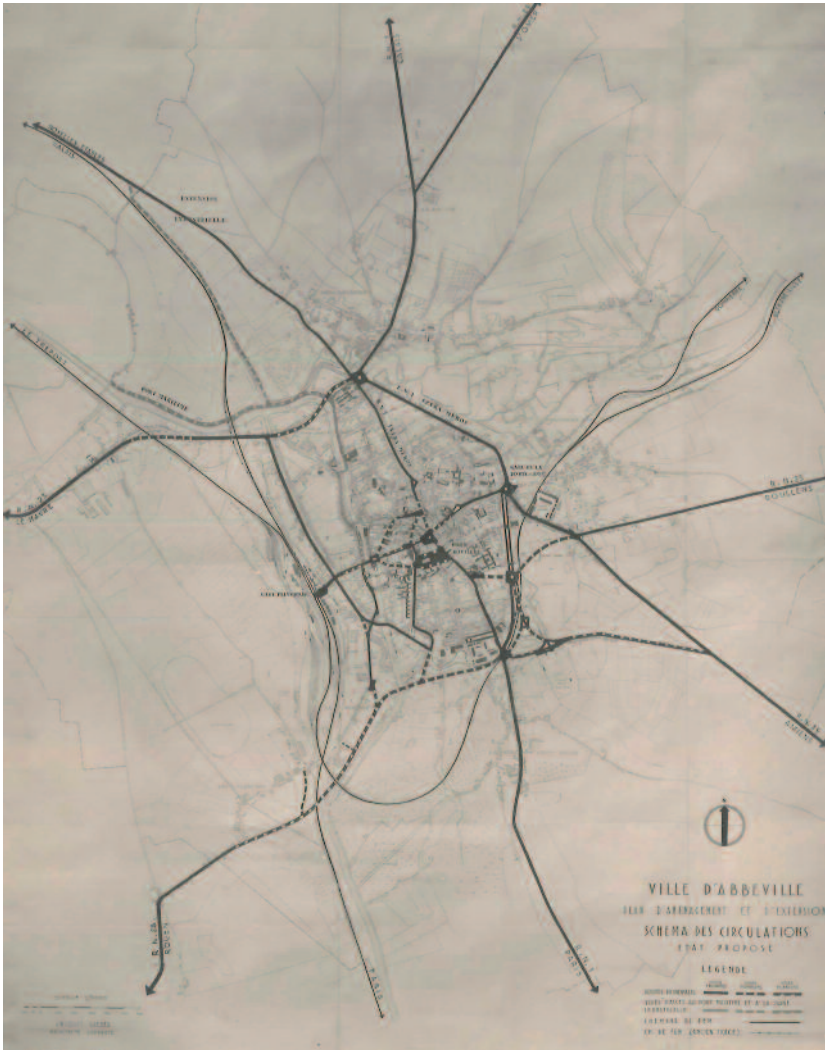


Fig. 21 Jacques Gréber, plan d'aménagement et d'extension, schéma des circulations, état proposé, photographie du tirage, [1942] | Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale, 4 H 76 ©Ville d'Abbeville.

55. *Ibid.*

56. « Abbeville, le projet de reconstruction et d'aménagement », art. cit., p. 58-59.

57. Jacques Gréber, art. cit..

« suppression des graves inconvénients des passages à niveau sur les routes I, 25, 28 et 35⁵⁵ » et l'achèvement de la ceinture de boulevards de l'anneau urbain par l'aménagement de nouvelles voiries et la construction de deux ouvrages d'art sur la Somme au nord et au sud. Qualifiés de « ceinture verte », ces boulevards possédaient « une valeur de premier ordre pour détourner du centre la circulation lourde et rendre plus agréable à l'intérieur de la

ville la circulation des touristes⁵⁶ ». Le projet ne trouva pas d'aboutissement dans le cadre de la Seconde Reconstruction, mais fut relancé à la fin des années 1970, parallèlement à l'aménagement de la zone sud-est de la ville. La ceinture réalisée diffère des propositions du PRA : au sud, aucun nouveau pont enjambant le fleuve, ni voirie à travers l'ancienne promenade du Pâtis, mais une déviation routière réalisée dans le marais Saint-Gilles, et au nord, construction d'un pont – dit le viaduc d'Abbeville – bien plus en aval que celui envisagé par Jacques Gréber.

Dans l'ancienne ville close, la circulation fut également repensée, Jacques Gréber souhaitant toutefois ne pas « perdre le caractère » de l'ancienne physionomie urbaine⁵⁷ | fig.22 |. Au débouché du pont de



Fig. 22 Jacques Gréber, plan d'aménagement et de reconstruction, partie centrale | Extrait de Abbeville, le projet de reconstruction et d'aménagement, *Urbanisme*, avril-mai 1944, n°101-102, p. 59 | cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.

Talence, deux nouvelles voies étaient ainsi envisagées afin de desservir « le quartier Nord et le quartier du Marché », c'est-à-dire la place Sainte-Catherine et la place du Marché, sur laquelle était projetée la construction de la gare routière. Ces nouvelles rues furent réalisées et forment aujourd'hui une ceinture intérieure qui, bien que partielle, permet d'éviter le croi-

sement routier principal sur la place centrale, disposition qui fut volontairement conservée par Jacques Gréber. Cette ceinture définit l'ancien noyau détruit, au sein duquel l'urbaniste reprit les anciens tracés principaux à l'ouest – rue Saint-Vulfran –, au sud – rue du Maréchal-Foch – et à l'est – rue des Lingers, place du Pilon puis chaussée du Bois. Au nord, Gréber envisagea l'aménagement d'une nouvelle voie – aujourd'hui rue Jean-de-Ponthieu – à travers le quartier de la Boucherie ruiné et afin de relier la place centrale à la rue des Teinturiers, puis à la rue du Maréchal-Pétain – aujourd'hui chaussée Marcadé. Malgré le changement de PRA en 1951, ces axes principaux furent réalisés. Cristallisant les critiques, les axes secondaires du second plan Gréber – et plus particulièrement ceux débouchant sur le parvis Saint-Vulfran – firent quant à eux l'objet d'un remaniement lors du changement de plan. Le PRA de Gréber proposa ainsi pour l'ancien *intra-muros* un nouveau réseau viaire qui, rappelant le « circuit de promenade en ville » et la « variété si pittoresque⁵⁸ » des anciennes voiries, devait en garder l'intérêt.

S'agissant de la lutte contre l'insalubrité, l'urbaniste souligna que, au sein du noyau central, les rues étroites et les ruelles tortueuses qui définissaient des îlots au bâti très dense, étaient quasi intégralement ruinées, la reconstruction devant apporter hygiénisme et « confort moderne ». Hors du centre-ville, subsistaient encore des îlots insalubres, notamment des rues d'Avignon, de l'Harmonie, de la chaussée d'Hocquet ou des impasses de la rue du Rivage. Afin d'y remédier, l'urbaniste proposa des mesures d'alignement, de

suppression d'impasses et de création d'espaces plantés. À des fins d'assainissement, le devenir de la multitude de cours d'eau qui traversaient le centre-ville fut évoqué dans le second plan Gréber :

« Le cours de la plupart des affluents de la Somme qui traversent les îlots construits sera modifié et régularisé, pour remédier aux causes de pollution et d'infiltration. Ces ruisseaux seront conservés en plein air aux endroits où cette disposition est favorable à l'esthétique, sans toutefois présenter aucun inconvénient au point de vue de l'hygiène, et canalisés dans la traverse des îlots bâtis. Pour des simplifications de tracé, leur courant sera accéléré et tout l'ensemble des terrains voisins mieux drainé⁵⁹. »

Ce projet initial de conservation et de modification des cours d'eau fut finalement modifié en 1948 pour une disparition totale – grâce à des opérations de dérivation, de comblement ou de couvrement – des affluents sur l'ensemble de l'ancienne ville close. Dans celle-ci restent seulement aujourd'hui visibles la Somme et le canal de Transit. Cet assainissement fut notamment effectué grâce à la construction d'un canal de dérivation en béton de 1 400 mètres, qui court parallèlement au boulevard de la République, devient souterrain au niveau de l'ancienne porte Marcadé, puis se jette dans la Somme.

Les bombardements de mai 1940 ruinèrent les services publics – hôtel de ville, musée Boucher-de-Perthes, palais de justice ou encore établissements scolaires – étaient à reconstruire. Estimant que « le

58. *Ibid.*

59. *Ibid.*

nouveau tracé des voies ne permettait pas [sa] reconstruction, sur son ancien emplacement⁶⁰», Jacques Gréber proposa d'édifier la nouvelle maison commune sur la face est de la place centrale, alors appelée place de l'Amiral-Courbet⁶¹ | fig.23 |. Le projet de nouvel hôtel de ville



Fig. 23 Pierre Gréber, place de l'Amiral-Courbet, perspective vers l'hôtel de ville, dessin aquarellé, n. d. | Arch. mun. Abbeville, fonds affiches, faire-part et plans ©Ville d'Abbeville.

évolua considérablement tout au long de la seconde reconstruction de la ville, six architectes participant à sa conception⁶². Il fut finalement édifié sur la face sud de la place et inauguré en 1960. Constituant l'un des principaux marqueurs du paysage urbain abbevillois, son histoire et son architecture ont fait l'objet d'une étude approfondie et de deux publications⁶³. Le palais de justice fut, en accord avec le PRA de Jacques Gréber, reconstruit à son emplacement initial rue du Maréchal-Foch | fig.24 |. L'urbaniste projeta également la reconstruction du



Fig. 24 Le palais de justice reconstruit, carte postale, Cap éditeur, vers 1960 | Arch. mun. Abbeville, fonds de cartes postales ©Ville d'Abbeville.

musée Boucher-de-Perthes sur la même parcelle : « sans chercher à reconstituer par un pastiche le bel Hôtel particulier du Musée Boucher de Perthes, nous proposons la reconstruction, sur le même emplacement, d'un musée adapté aux besoins modernes, et comportant un jardin pour la présentation d'objets en plein air⁶⁴ ». En 1950, le projet fut finalement abandonné, la collection du musée étant réunie avec celle de l'ancien musée d'Abbeville et du Ponthieu dans un nouvel établissement qui s'installa en 1954 dans des édifices élevés à l'arrière de l'ancien beffroi. Le projet de gare routière du second plan Gréber, qui prévoyait la construction d'un édifice sur la place du Marché afin de « conserver une activité normale au quartier pendant les cinq jours où il n'y a pas de marché⁶⁵ », fut quant à lui déplacé au nord, sur une parcelle sise à l'angle de la place Sainte-Catherine et de la nouvelle place de l'Amiral-Courbet | fig.25 |. L'édifice, qui



Fig. 25 Au premier plan, la gare routière, au second, le musée reconstruit autour du beffroi ruiné, carte postale, Cim éditeur, vers 1960 | Arch. mun. Abbeville, fonds de cartes postales ©Ville d'Abbeville.

devait évoluer afin d'accueillir « un important hélicoptère⁶⁶ », fut par la suite détruit, des immeubles de logements et de bureaux ainsi qu'un grand parking prenant place aujourd'hui sur les terrains. Sur la place du Marché – laquelle devait constituer un nouvel espace urbain marquant la frange sud du centre reconstruit –

60. *Ibid.*

61. Située au centre d'Abbeville, à la croisée des chemins, la place de l'Amiral Courbet fut par la suite nommée « Grande place » puis « place de l'Hôtel-de-ville » et aujourd'hui « place Max-Lejeune », la statue de l'amiral ayant été déplacée.

62. Jacques Gréber et son fils Pierre, Jacques Rousselot, Paul Tournon, Clément Tambuté et Maurice Lafon.

63. Voir note 4.

64. Jacques Gréber, *op. cit.*

65. *Ibid.*

66. Arch. dép. Somme, ministère de la Construction, direction de la Somme, articles de presse, 1958, 1078 W 12 : « Réalisation d'une étonnante audace, la gare routière sera achevée cet été », *Le Courrier picard*, 10 janvier 1958.

ne fut finalement érigé – après des modifications dues au changement de PRA en 1951 – qu'un marché couvert aujourd'hui détruit et qui devait assurer, comme le souligna Jacques Gréber, le « regroupement rationnel⁶⁷ » de l'ensemble des marchés d'Abbeville avant guerre.

Le PRA prévoyait le maintien de l'ensemble des écoles primaires à leur emplacement, ainsi que l'édification d'un nouvel établissement. Prenant place sur un terrain de l'ancienne promenade du Pâtis, il devait pallier à l'absence de groupe scolaire dans le faubourg de la Portelette. Ce projet était déjà prévu dans le PAEE. Jacques Gréber posa par ailleurs les bases de la construction de la vaste Cité scolaire – renommée en 1969 lycée Boucher-de-Perthes – sur l'ancien terrain de manœuvres du Champ-de-Mars, emplacement qu'il dédiait en 1932 à l'aménagement d'une cité-jardin.

Héritier de l'hygiénisme du PAEE, le PRA accordait une place prépondérante à la pratique sportive. L'urbaniste prévoyait ainsi l'aménagement de nombreux terrains de sport qui, « régulièrement répartis dans l'agglomération⁶⁸ », étaient situés à proximité des établissements scolaires. Reprenant le projet du PAEE, l'urbaniste envisageait enfin la construction d'un centre d'éducation physique desservi par une rue nouvelle reliant, à travers le marais, le boulevard de la République à la Petite-rue-de-Thuisson. Ce projet ne fut finalement pas réalisé.

La réduction de la densité du bâti dans l'ancien *intra-muros*, amena Jacques Gréber à prévoir des surfaces de compensation, sur l'ancien terrain de manœuvres du Champ-de-Mars, en sus de la Cité

scolaire. Au sud, l'ancien vivier communal devait accueillir un parc public ainsi que le que prévoyait le PAEE. Au nord, l'urbaniste projeta l'aménagement d'une zone industrielle située au-delà de la raffinerie de sucre Say, en bordure de la route menant à la baie de Somme, et non loin de la ligne de chemin de fer Amiens-Calais, avec laquelle elle pouvait être raccordée. Situé à proximité, le port était également transformé. La construction par la SNCF d'un pont ferroviaire fixe, en remplacement du pont tournant, amena l'urbaniste à reprendre les dispositions prévues dans le PAEE : rive droite, création d'un port fluvial en amont du pont et d'un port maritime en aval, l'ensemble étant desservi par une voie nouvelle sur berge, une gare de marchandises pouvant enfin être réalisée en amont ou aval.

Fidèle à ses trois principes d'aménagement, circulation, hygiène et esthétique⁶⁹, Jacques Gréber accorda un soin particulier au style architectural du PRA. Dans une thèse consacrée à l'œuvre de l'urbaniste, André Lortie souligne que : « Gréber n'a pas de position esthétique tranchée en ce qui concerne l'adhésion à tel ou tel style. Harmonie, équilibre et clarté de composition sont les notions qu'il défend avant le choix de toute doctrine ou écriture architecturale ; un éclectisme qu'il subordonne volontiers au contexte et à la bienséance⁷⁰ ». Si son projet d'école de plein air, conçu dans le cadre du PAEE, manifestait un certain modernisme, le PRA, élaboré sous le régime de Vichy, s'attachait au contraire à amalgamer beaux-arts et régionalisme. La composition de la place centrale | **fig.26** | devait ainsi être classique, avec un ordonnancement correspondant à cinq

67. Jacques Gréber, *op. cit.*

68. *Ibid.*

69. L'urbaniste définit trois grands principes nécessaires à la vie en collectivité : « l'hygiène, qui assure la vie et la santé de l'être urbain ; la circulation, qui assure le mouvement et organise la vie économique de la ville ; l'esthétique, qui donne à la vie urbaine son charme, son caractère, l'harmonie, le paysage urbain » (Jacques Gréber, « Art et technique de la construction des villes », *Cours théorique de 1^{re} année*, Paris, Institut d'urbanisme de l'université de Paris, année scolaire 1926-1927).

70. André Lortie, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme, le temps et l'espace de la ville*, doctorat de l'Institut d'urbanisme de Paris, Créteil, Université Paris XII Val-de-Marne, 1997, p. 41.

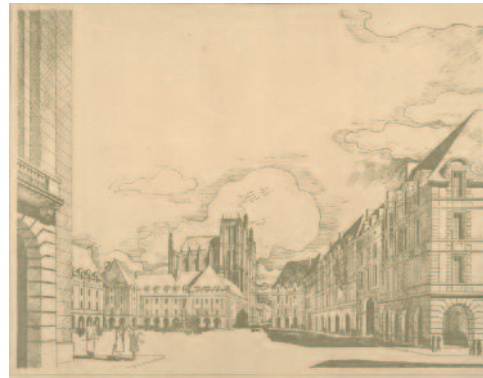


Fig. 26 Perspective vers la place de l'Amiral-Courbet et l'église Saint-Vulfran, depuis l'angle de la rue Alfred-Cendré, tirage, n. d. | Arch. mun. Abbeville, fonds affiches, faire-part et plans ©Ville d'Abbeville.

principes: «harmonie des volumes», «discipline des façades des boutiques, encadrées de pilastres de pierres» – les enseignes commerciales faisant l'objet d'une étude d'ensemble –, «liaison des étages par des bandeaux continus à certains niveaux», «unité des toitures, réalisée par les pentes et leur matériau de couverture, ainsi que par les souches des cheminées», et «enfin nombre limité de types de lucarnes»⁷¹. La valeur esthétique de la ville reconstruite devait, plus largement, s'inscrire dans un continuum, et était circonscrite par le traditionalisme de l'État français.

Une difficile exécution

En 1943, le plan de reconstruction et d'aménagement de Jacques Gréber fut modifié suite aux demandes de l'administration municipale, aux directives du service des ponts et chaussées et au rapport Remaury approuvé par le Comité national de la reconstruction⁷². Ces modifications concernèrent les tracés des voies nouvelles et les alignements des voies subsistantes, l'évitement des passages à niveau, ainsi que la délimitation des différentes zones du PRA. Le 3 septembre 1944, Abbeville fut libérée et l'administration communale active sous l'Occupation démissionna. Comme le souligne Danièle Voldman, après la Libération, «chaque ville sinistrée devait désigner un urbaniste en chef et un architecte en chef, les activités du second étant logiquement soumises au projet général établi par le premier»⁷³. Jacques Gréber fut confirmé à son poste d'urbaniste, Paul Tournon⁷⁴ étant nommé architecte en chef pour la zone d'Amiens et d'Abbeville. Ce dernier fut assisté de

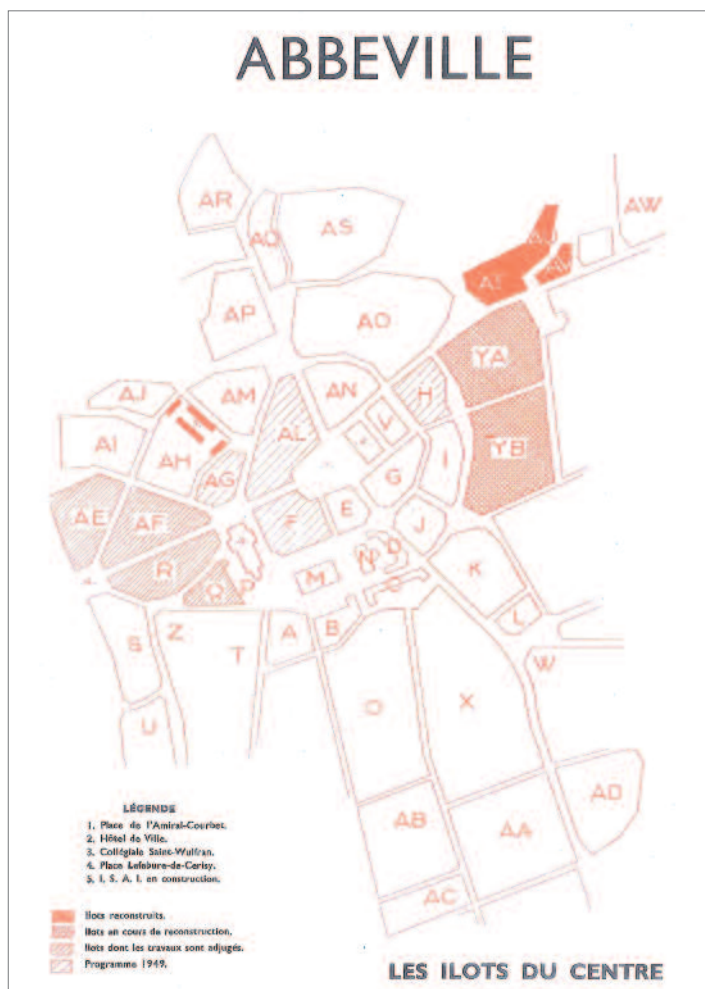


Fig. 27 Plan des ilots du centre reconstruit, état d'avancement en 1949 (Extrait de Amiens-Abbeville, *Œuvres et maîtres d'œuvre*, n° 13, 1949, n. p. | cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.

quatre architectes adjoints : Pierre Bigot, Jean Decock, R. Ferry et Raymond Petit⁷⁵.

Le PRA de Jacques Gréber | fig.27 | fut approuvé par arrêté interministériel du 11 janvier 1946 et fit l'objet d'un additif permettant notamment l'extension du périmètre de reconstruction et la prolongation d'une voie nouvelle – l'actuelle rue des Minimes – afin de donner plus de façades au remembrement. En octobre 1947, Max Lejeune fut élu maire d'Abbeville. Premier édile de la ville durant la majeure partie de la seconde moitié du XX^e siècle, son action politique fut assimilée à la seconde reconstruction abbevilloise. Pourtant, si la mémoire conforta Max Lejeune dans son rôle de maire reconstruteur, son implication réelle fut circonscrite par l'autoritarisme du pouvoir central, sur lequel il n'eut finalement que peu d'emprise⁷⁶. L'année 1947 fut enfin marquée par l'arrêt des constructions provisoires, tandis que les travaux d'édification des îlots AT | fig.28 |



Fig. 28 Îlot Gréber AT, hôtel de France, aujourd'hui hôtel Mercure | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

– comprenant des immeubles et l'hôtel de France, aujourd'hui hôtel Mercure –, AU | fig.29 | – constitué de maisons mitoyennes – et AV – composé d'immeubles – furent engagés. Situés à l'est, ces îlots furent les premiers du centre à



Fig. 29 Rue Alfred-François, à droite côté pair, les maisons reconstruites de l'îlot Gréber AU | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

être livrés. Le chantier de reconstruction d'Abbeville étant centripète, c'est-à-dire procédant de manière concentrique, les travaux débutèrent du pourtour du centre-ville pour progresser vers la place centrale, l'hôtel de ville en constituant l'achèvement.

En février 1948, un compte rendu de la commission départementale de reconstruction⁷⁷ souligna les difficultés engendrées par le plan Gréber, tout particulièrement des îlots situés à l'ouest du centre. Les îlots AE, AF, R et Q présentaient en effet des difficultés d'exécution liées à leur architecture ordonnancée, le compte rendu précisant que le remembrement s'accommodait difficilement d'une symétrie et que les droits à dommages de guerre étaient insuffisants pour les immeubles prévus autour du parvis de l'ancienne collégiale Saint-Vulfran. Les hommes de l'art conclurent par la nécessité d'abandonner l'architecture ordonnancée dans

71. Jacques Gréber, *op. cit.*

72. *Ibid.*

73. Danièle Voldman, *op. cit.*, p. 252.

74. Voir en annexe la biographie de Paul Tournon.

75. Benjamin Findinier, art. cit., p. 695.

76. Voir note 5.

77. Arch. dép. Somme, fonds du MRU, Délégation de la Somme, 1071 W 8 : compte rendu de la réunion consacrée à l'étude des problèmes d'Abbeville, commission départementale de la reconstruction de la Somme, 5 février 1948, 8^e séance.

les rues secondaires. Le 8 mai 1948, le président de la République, Vincent Auriol, accompagné de René Coty, alors ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, vint poser la première pierre de la reconstruction de la ville. En novembre, les ponts et chaussées furent chargés de dévier du centre-ville les rivières du Scardon, de la Sautine et du Novion, ce qui conduisit à l'aménagement du canal de dérivation parallèle au boulevard de la République. En décembre, Eugène Claudius-Petit remplaça René Coty à la tête du MRU et créa un service de l'architecture qu'il confia à Pierre Dalloz.

En 1949, le périmètre de reconstruction fut à nouveau étendu, tandis que les îlots AT, AU et AV étaient achevés. Constitués majoritairement de maisons individuelles, les vastes îlots YA et YB | **fig.30** | étaient alors en cours de construc-



Fig. 30 Îlot Gréber YB, maisons sises 30-46 rue Josse-Van-Robais | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

tion. À l'ouest, les travaux des îlots AE, AF, R et Q étaient adjugés, tandis que ceux des îlots centraux AG, AL, F et H étaient programmés. Pourtant, ces derniers ne furent jamais réalisés, victimes de la mise en place d'un nouveau plan, lequel

fut créé à cause de la lenteur d'exécution de la reconstruction de la ville. En 1950, la reconstruction d'Abbeville s'enlisait, et ce, pour plusieurs raisons : pénurie de matériaux, difficultés de financement, lourdeurs bureaucratiques, désaccords entre sinistrés quant aux procédures de remembrement et aux calculs des droits à dommages de guerre, problèmes constructifs liés notamment aux fondations dans un sol marécageux, mais surtout difficulté d'exécution du plan Gréber qui fut tenu pour grand responsable de la situation. La commission départementale de la reconstruction du mercredi 23 septembre 1950 témoigna de la désapprobation que suscitait le PRA :

« (...) les raisons valables de mécontentement à Abbeville naissent à l'occasion des opérations de remembrement et tiennent essentiellement aux dispositions du plan d'aménagement.

M. le Délégué Général regrette profondément de n'avoir pu faire connaître dès qu'il est arrivé à la tête de la Délégation, ses sentiments vis à vis du plan d'aménagement établi par M. Gréber.

Le plan d'aménagement d'Abbeville comporte ces angles rentrants extrêmement aigus, des malformations et contribue à l'éventration de la ville par des voies trop larges. Il arrive à empêcher la reconstruction rationnelle d'Abbeville.⁷⁸ »

Probablement trop monumental pour une ville telle qu'Abbeville, le PRA de Jacques Gréber comportait des « voies démesurément larges [qui] éventrent la cité qui a perdu le caractère de bourg important qu'elle avait avant guerre » et des « pentes de toitures imposées » qui « entraînaient à

78. Arch. dép. Somme, fonds du MRU, Délégation de la Somme, 1076 W 8 : commission départementale de la reconstruction de la Somme, mercredi 23 septembre 1950, 187^e séance.

des dépenses nettement excessives⁷⁹». Pierre Dalloz souligna quant à lui dans ses Mémoires, que le plan Gréber « ne se signalait par aucun mérite particulier » et qu'il « présentait un entassement d'ilots fermés de formes quelconques, divisé par des voies qui devaient être celles de l'ancienne ville⁸⁰ ». La place Saint-Vulfran concentra les critiques, car elle n'avait

Conçu sous l'Occupation et héritier de certaines dispositions du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de 1932-1933, empreint des conceptions urbaines du régime de Vichy, le plan de reconstruction et d'aménagement de Gréber fut abandonné.

Les opérations d'État



Fig. 31 Perspective sur la place Saint-Vulfran, dessin, par Petit, 8 mai 1948 | Arch. mun. Abbeville, fonds affiches, faire-part et plans ©Ville d'Abbeville.

« aucune forme puisqu'il y arrive 6 voies extrêmement larges⁸¹ » | fig.31 | Eugène Claudius-Petit intervint. Le 6 novembre 1950, il se rendit à Abbeville où il s'étonna, comme le rapporta Max Lejeune, « de voir tant de masses de maçonnerie, d'ornements et de frontons en béton », ne s'avouant « pas étonné d'apprendre qu'un tel cubage de matériaux avait occasionné de sérieuses difficultés financières⁸² ».

Échappant au remembrement, les constructions d'État furent financées et édifiées avant de connaître leur affectation définitive. En 1946 à Abbeville, quatre opérations d'État avaient été lancées : les cités du Champ-de-Mars et des Cheminots – cette dernière étant l'œuvre de la SNCF – ainsi que les immeubles sans affectation immédiate ou individuelle (ISAI), dits le Guindal, et la cité Leday. Ces deux derniers ensembles constituent aujourd'hui un important patrimoine de la seconde reconstruction picarde.

Sise dans la périphérie est, dans le secteur du faubourg du Bois, la cité Leday | fig.32 | fut un des premiers essais de reconstruction définitive en France, réalisé par les architectes Jean Decock et R. Ferry, avec la collaboration du paysagiste Jacques de Wailly. Ce dernier souligna :

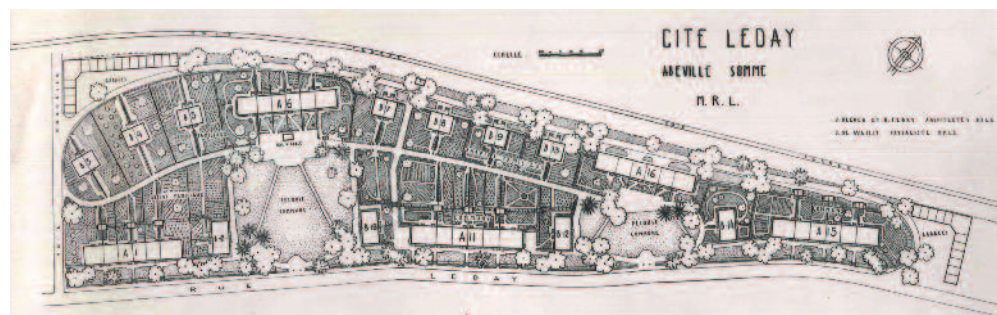


Fig. 32 Cité Leday, plan masse, tirage, par Jean Decock, R. Ferry et Jacques de Wailly, [1947] | Arch. mun. Abbeville, fonds Jacques de Wailly, [non coté] ©Ville d'Abbeville.

79. Arch. dép. Somme, fonds du MRU, Délégation de la Somme, 1076 W 8 : commission départementale de la reconstruction de la Somme, mercredi 21 octobre 1950, 191^e séance.

80. Pierre Dalloz, *Mémoires de l'ombre*, Paris, Éd. du Linteau, 2012, p. 81.

81. Compte rendu de la 187^e séance, voir note 78.

82. « La visite de M. Claudius-Petit et l'appel de M. Max Lejeune aux sinistrés », *Le Courrier picard*, 8 novembre 1950.

«La cité Leday, dans la banlieue d'Abbeville, est une cité de cadres moyens et de retraités. Tous les logements – dont les chambres sont à l'étage – se trouvent de plain-pied sur les jardins. Ils jouissent chacun d'un jardin privé et de l'espace vert collectif aux circulations souples et confortables parmi les plantations libres et variées.⁸³»

L'ensemble prend la forme d'une cité-jardin de 52 logements individuels répartis en 5 bâtiments de 6 logements et 11 bâtiments de 2. Les travaux débutèrent en octobre 1945, la première tranche de 26 cellules étant livrée en mai 1947, et ce, malgré les problèmes d'approvisionnement. La seconde tranche fut achevée en 1948, l'année suivante l'ensemble de la cité Leday fut livré. La pénurie de matériaux nécessita des remplois, et notamment de pierres des hôtels ruinés de la rue Saint-Gilles pour les façades du bâtiment A11 | fig.33 |. Les différents édifices n'ayant pu être élevés avec les mêmes matériaux, «l'unité a été conservée par une constance



Fig. 33 Cité Leday, unité A11 depuis la rue Leday | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

dans les volumes et par l'unification des baies de façade⁸⁴». Couverts de tuiles mécaniques, les bâtiments possèdent ainsi une diversité de matériaux et d'appa-

reillages. Ils prennent place sur un site paysagé, soumis à de nombreuses servitudes afin d'éviter les mosaïques de jardins et la prolifération de constructions sommaires. Première reconstruction définitive d'une ville ruinée | fig.34 |, la cité



Fig. 34 Cité Leday, façade nord de l'unité A16 | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Leday peina à trouver des occupants, les droits à dommages demandés étant importants.

La création par ordonnance du 8 septembre 1945 des ISAI⁸⁵ devait apporter une aide au démarrage de la reconstruction. Réalisés sur des terrains déjà remembrés ou en zone de compensation, ces immeubles étaient entièrement préfi-



Fig. 35 ISAI, dits Le Guindal, bâtiment sud-est | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

83. Arch. mun. Abbeville, fonds Jacques de Wailly, [non coté] : note manuscrite non datée.

84. «Amiens-Abbeville», art. cit., p. 57.

85. Pour de plus amples renseignements sur les ISAI, voir Danièle Voldman, *op. cit.*, p.300 et p. 59 sq.

nancés par l'État. Leur édification devait donner lieu à des innovations techniques et architecturales. La construction des ISAI d'Abbeville | fig.35 |, par Raymond Petit, Pierre Bigot, Pierre Tarbé de Saint-Hardouin et Pierre-Joseph Herdhebut, fut ainsi qualifiée de « chantier expérimental⁸⁶ ». Celui-ci débuta en 1948 mais subit des arrêts en raison de la pénurie de matériaux. Les immeubles furent édifiés dans l'hyper-centre – et donc en zone de remembrement bien que non soumis à celui-ci – sur le site de l'ancien port originel d'Abbeville, le Guindal, dont ils prirent le nom. Ce site, très marécageux, nécessita « des fondations exceptionnelles qui ont été réalisées au moyen de pieux Franki, dont certains ont atteint une profondeur de 17 mètres⁸⁷ ». Par souci d'économie et en raison des pénuries, les matériaux de remploi ou de provenance locale – pierre de Cappy, briques et parpaings de briquaillon – furent privilégiés. Les innovations constructives concernèrent les planchers qui, composés d'éléments préfabriqués en béton armé et vibré de section en forme de U, ne nécessitèrent ni coffrage ni bétonnage sur site. Enfin, les murs de refend et mitoyens furent montés jusqu'au faîtage ce qui, avec l'emploi de pannes en béton, permit « la suppression totale de la charpente et l'aménagement facile des combles⁸⁸ ». Les ISAI d'Abbeville se composent de quatre édifices de 64 appartements, dont 30 de 4 pièces, 30 de trois pièces, et 4 de 2 pièces, chaque bâtiment étant « composé de cellules semblables, 2 appartements à l'étage, desservies par un escalier ayant son accès sur la cour intérieure⁸⁹ » | fig.36 |. Cette dernière, qui devait être traitée en jardin, accueille aujourd'hui un parking.



Fig. 36 ISAI, dits Le Guindal, bâtiment nord-est depuis le bâtiment sud-est | cliché Thierry Lefebure ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

La cité Leday et les ISAI, dits le Guindal, constituèrent deux opérations d'État qui témoignent aujourd'hui de la première phase de reconstruction abbevilloise. Si les ISAI firent l'objet d'un « chantier expérimental », leur architecture est, à l'image de celle de la cité-jardin, éloignée de toute tentation moderniste. Le changement de PRA début 1951 conduisit à une modification des formes urbaines, mais aussi de l'architecture. Les volumes furent simplifiés, l'ornementation réduite au minimum et l'emploi de la brique privilégié.

Seconde phase de reconstruction : le plan Tambuté

L'ultimatum du MRU

Son plan d'aménagement et de reconstruction étant abandonné, Jacques Gréber fut remercié. Le MRU désigna un nouvel urbaniste en chef, Clément Tambuté⁹⁰, qui fut chargé d'élaborer un nouveau plan, en prenant en compte les réseaux et les immeubles déjà construits ou en travaux. La nomination de Clément

86. « Amiens-Abbeville », art. cit., p. 60.

87. *Ibid.*

88. *Ibid.*

89. *Ibid.*

90. Voir en annexe la biographie de Clément Tambuté.

Tambuté entraîna le départ de l'architecte en chef Paul Tournon qui fut remplacé par Maurice Lafon⁹¹. Le choix d'Eugène Claudius-Petit fut évoqué lors de la commission départementale de reconstruction de la Somme du 21 novembre 1950⁹². Tambuté y fut alors décrit comme un « homme de talent, auteur de certains remaniements particulièrement délicats »,

mais qu'à Abbeville, « on ne peut cependant se contenter de remaniements de programme et il faut arriver à faire quelques rectifications au plan lui-même ». Yves Cazaux, délégué départemental à la reconstruction, présenta la maquette et indiqua que « grâce aux resserrements qu'il sera amené à opérer, M. Tambuté offrira au Commissaire au Gouvernement et la Reconstruction de plus grandes possibilités de relogement commercial et cette opération est de nature à lui attirer bien des sympathies et un accueil favorable des sinistrés⁹³ ».



Fig. 37 Eugène Claudius-Petit présentant la maquette du plan Tambuté, à sa droite, le député-maire Max Lejeune, photographie, 21 janvier 1951, coll. part. | cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.

Le 13 décembre, Eugène Claudius-Petit se rendit de nouveau à Abbeville⁹⁵. Puis, à nouveau le 29 janvier 1951, afin d'officialiser le plan Tambuté | **fig.37** |. Le ministre précisa : « nous avons voulu supprimer l'ensemble des petits îlots plus ou moins fermés. On a dégagé, on a aéré la ville en l'ordonnant. Il n'y aura plus de longs boyaux ni de petits morceaux de formes abracadabrantes et jamais de nouvelles maisons prévues n'engendreront de monotonie dans le style ». Le soir même, le conseil municipal adopta en séance extraordinaire le nouveau plan | **fig.38** |. Si Max Lejeune affirma être à l'initiative de l'intervention du ministre⁹⁶, le changement de plan le laissa face à un ultimatum. Refuser les rectifications imposées par le ministère aurait signifié l'annulation des subventions promises et nécessaires à la Ville pour se relever. Claudius-Petit précisa d'ailleurs que la municipalité pouvait être rassurée « de jouir, cette année, sur les crédits, de la plus extrême bienveillance. Chaque effort mérite sa récompense et je vous demande un effort en remettant tout en cause⁹⁷ ».



Fig. 38 Plan de reconstruction de Clément Tambuté, îlots numérotés, tirage colorié, détail, [1951] | Arch. dép. Somme, plans de reconstruction et d'urbanisme, provenant en partie du MRU, 70 W CP 1/21, cliché Ville d'Abbeville ©Arch. dép. de la Somme.

Le nouveau plan constitua un ultimatum, mais aussi un espoir, celui du préfinancement, formule qui prenait le contrepied de la précédente, laquelle consistait à reconstruire au regard des droits à dommages. Dans ses mémoires, Pierre Dalloz témoigna du changement de PRA et de la politique du préfinancement :

« Nous n'eûmes pas à Abbeville les difficultés, et parfois les drames, que nous connûmes dans d'autres villes. Dans le même temps où je demandais à Clément Tambuté l'étude du nouveau plan, Claudius-Petit dut s'assurer de la neutralité du maire Max Lejeune, qui la promit à la condition que notre intervention "ne lui amènerait pas d'histoires".

Yves Cazaux, l'un de nos directeurs départementaux, en poste à Amiens, dut rassurer les sinistrés en leur tendant l'habituelle carotte : s'ils acceptaient les formes collectives de reconstruction par préfinancement, ils seraient plus vite et mieux relogés. Cela était absolument vrai. Seuls les ensembles préfinancés nous permirent d'obtenir des résultats d'architecture, à l'échelle des logements comme à l'échelle des villes.⁹⁸ »

Malgré la promesse d'une exécution rapide, la réception du plan Tambuté par les Abbevillois ne fut pourtant pas aisée, comme en témoigna le directeur des travaux de la ville :

« M.GENCE indique qu'il a l'impression que le nouveau plan d'aménagement va soulever des tollés de protestation considérables. L'œuvre de M. TAMBUTE est très jolie mais elle ne sera pas comprise des Abbevillois qui ne conçoivent le com-

merce que dans des rues étroites bordées de lignes continues d'immeubles. Il convient également de considérer que le linéaire total des façades menacées par M. TAMBUTE ne représente que les 2/3 de ce qu'il était auparavant, d'où la nécessité d'évincer des centres commerciaux certains commerçants qui protesteront véhémentement.⁹⁹ »

Max Lejeune affirma quant à lui que ce plan pouvait être considéré comme une « originalité » car « les contrastes de masses et de couleurs feront un ensemble convenable pour les yeux de vingt ans, tandis que les anciennes générations garderont le regret de leur jeunesse : la place et les rues aux vieilles maisons d'autrefois¹⁰⁰ »

| fig.39 |.



Fig. 39 Îlot Tambuté PF5, façades donnant rue Jean-de-Ponthieu | cliché Thierry Lefébure ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Clément Tambuté se plaça en rupture avec les principes du PRA de Jacques Gréber, tant du point de vue de l'architecture que de l'urbanisme. Estimant que ce dernier était héritier des conceptions du siècle précédent – et plus particulièrement de celles de Camillo Sitte – il souligna « qu'un certain esprit d'architecture, renforcé par des réglementations diverses, définit à Abbeville, dès 1941, un style qui

91. Voir en annexe la biographie de Maurice Lafon.

92. Arch. dép. Somme, fonds du MRU, Délégation de la Somme, 1076 W 8 : compte rendu de la commission départementale de la reconstruction de la Somme, 21 novembre 1950, 191^e séance.

93. *Ibid.*

94. Benjamin Findinier, art. cit., p. 651.

95. Propos du ministre rapportés dans *Le Courrier picard*, 31 janvier 1951.

96. « Je peux même, confesser qu'à un certain moment j'ai craint qu'Abbeville ne restât enlisée dans la lenteur paperassière et tatillonne, et c'est à ce moment là que j'ai provoqué la visite de M. le Ministre Claudius-Petit », Max Lejeune, *Abbeville, de 1947 à 1953*, Abbeville, Imp. Lafosse, 1953, p. 12.

97. Propos du ministre rapportés dans *Le Courrier picard*, 31 janvier 1951.

98. Pierre Dalloz, *op. cit.*, p. 82.

99. Arch. dép. Somme, fonds du MRU, Délégation de la Somme, 1076 W 8 : compte rendu de la commission départementale de la reconstruction de la Somme, 18 novembre 1950, 195^e séance.

100. Max Lejeune, *op. cit.*, p. 7.

correspondait parfaitement aux goûts particuliers de cette époque, toute entière tournée vers les formes de notre Passé; les formes des îlots créés étaient beaucoup plus la résultante involontaire des tracés de voirie, qu'une condition déterminante en vue de la création de masses organisées; et les opérations de remembrement mirent en valeur tous les défauts du principe, augmentés encore d'un manque de rigueur dans les affectations de parcelles, préparation patiente d'îlots fermés et insalubres¹⁰¹ ».

Principes du second plan de reconstruction

Le parti urbanistique | fig.40 & 41 | de Clément Tambuté rompit avec les vastes îlots fermés par des groupements continus de constructions en bordure des voiries. Les jardins situés en cœur d'îlot, autrefois privés, furent ouverts. Accessibles à tous, ils devinrent des lieux de promenade. Sur les axes principaux, dont le tracé fut conservé, le bâti resta aligné sur

rue. Ailleurs, l'implantation fut variée, créant au nord-ouest un ensemble complexe d'immeubles, appelé le Moulin-du-Roy¹⁰². Si en voulant s'inscrire dans la continuité, le PRA de Gréber cherchait à préserver et à intégrer des vestiges, le plan



Fig. 41 Clément Tambuté, maquette du centre reconstruit | Extrait de « Abbeville, plan masse du centre de la ville. Clément Tambuté, architecte », *Techniques et Architecture*, n° 5-6, 1951, n. p., cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.

Tambuté fit, afin de renouveler le réseau viaire, une *tabula rasa*. Par exemple, le bâti subsistant de la rue du Pont-de-Boulogne fut démoli, au grand dam du conservateur en chef des Monuments historiques¹⁰³.

Le premier plan de reconstruction prévoyait des immeubles abritant des boutiques en rez-de-chaussée et des habitations en élévation. Le nouveau plan conserva majoritairement cette configuration, mais



Fig. 40 Clément Tambuté, plan masse du centre reconstruit | Extrait de « Abbeville, plan masse du centre de la ville. Clément Tambuté, architecte », *Techniques et Architecture*, n° 5-6, 1951, n. p., cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.



Fig. 42 Îlot Tambuté PF2, immeubles donnant sur la rue Jean-de-Ponthieu | cliché Thierry Lefebure ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

101. Clément Tambuté, « Abbeville, plan masse du centre-ville », *Techniques et architecture*, n° 5-6, 1951.

102. Les îlots PF13, PF5 et PF9 forment le Moulin-du-Roy.

103. Christelle Morel, *op. cit.*, p. 112.

en proposa une nouvelle pour cinq façades. Ainsi, les façades des îlots PF5 et PF2 rue Jean-de-Ponthieu | fig.42 |, les façades des îlots PF6 rue du Maréchal-Foch, ainsi que celles de l'îlot FA de la rue du Pont-aux-Brouettes prirent la forme d'une ligne générale de boutiques basses à simple rez-de-chaussée précédant les immeubles d'habitation.

Clément Tambuté mit par ailleurs fin à « l'éventration » du parvis de l'ancienne collégiale Saint-Vulfran en implantant un immeuble bas venant clore la place au nord – l'îlot AG – et en resserrant les perspectives grâce à l'édification d'immeubles-ponts. Ceux-ci constituèrent un des éléments majeurs de son plan et en devinrent le symbole. Créant une succession de portes monumentales | fig.43 | qui



Fig. 43 Rue Saint-Vulfran bordée par des immeubles des îlots Gréber AF et R, lesquels sont reliés par un immeuble-pont Tambuté | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

rythment les cheminements urbains, ils donnèrent une échelle au centre-ville en délimitant trois grands secteurs sur l'axe ouest-est : la rue Saint-Vulfran, la place éponyme, ainsi que la place de l'Hôtel-de-Ville. Symboles du nouveau plan, les immeubles-ponts nécessitèrent l'attribution de crédits spéciaux et leur exécution se fit indépendamment des îlots

qu'ils relièrent¹⁰⁴. Le centre reconstruit d'Abbeville comporte aujourd'hui trois immeubles-ponts principaux qui, sur un volume équivalent à deux niveaux, enjambent la rue Saint-Vulfran entre les îlots AF et R | fig.44 |, la rue du Pont-aux-



Fig. 44 Depuis le parvis Saint-Vulfran, immeuble-pont Tambuté reliant les îlots Gréber R et AF | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Brouettes entre les îlots AL et FA, et la rue des Lingers entre les îlots PF1 et PF3. D'autres immeubles-ponts de plus modeste dimension – équivalente à un niveau – prennent également place dans le centre reconstruit. S'apparentant plus à des passages, ils sont intégrés aux immeubles et ne constituent pas des bâtiments en tant que tel. Ainsi, l'îlot AG en intègre deux à ses extrémités, l'ensemble du Moulin-du-Roy en compte trois | fig.45 |, tandis que les îlots AO, PF10,



Fig. 45 Ensemble dit du Moulin-du-Roy, îlot Tambuté PF9, immeuble situé à l'est et incluant un passage | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

104. Christelle Morel, *op. cit.*, p. 117.

PF6 et PF7 sont chacun traversés par un passage.

L'architecture du plan de Clément Tambuté – qui fit l'objet d'une étude directrice – se plaça en rupture avec les principes du PRA de Jacques Gréber. Les volumes furent simplifiés, l'ornementation – et notamment les nombreuses lucarnes – supprimée et, dans certains secteurs comme de celui du Moulin-du-Roy, le nombre de niveaux abaissé. La brique devint dominante aux dépens du béton – sauf sur la place Saint-Vulfran où les façades furent parées de pierre –, tandis que l'ardoise fut conservée en couverture et les règles des pentes de toiture modifiées. Ces nouvelles lignes directrices architecturales concernèrent les îlots totalement remodelés, tels ceux formant le Moulin-du-Roy et les places des Jacobins et du Grand-Marché | fig.46 |. Mais, lors-



Fig. 46 Îlot Tambuté PF7, passage des Jacobins côté place du Grand-Marché | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

qu'il élaborait son plan, Clément Tambuté dut prendre en compte les îlots déjà édifiés ou en construction du précédent plan, et s'adapter. Ainsi, à l'ouest du noyau reconstruit, les îlots Tambuté AE et S

dialoguent avec les îlots Gréber AF et R | fig.47 | afin de former une entrée de ville, et l'immeuble-pont Tambuté qui enjambe la rue Saint-Vulfran s'intègre aux îlots Gréber AF et R qu'il relie.



Fig. 47 Place Bonaparte (îlots Tambuté AE et Gréber AF) qui forme une entrée de ville au sud-ouest | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Outre la modification de l'urbanisme et de l'architecture du centre-ville, le plan Tambuté proposa également le réaménagement des angles formés par les rues Ledien, Pasteur et le quai de la Pointe afin de permettre le dégagement du pont Ledien, la rectification du tracé de la voie nouvelle parallèle au chemin de fer au sein de la zone industrielle ou encore la suppression de celle de huit mètres, qui devait relier les rues Ledien et Ringois.

L'exécution du plan Tambuté, associée aux crédits préfinancés et à une plus grande disponibilité des matériaux, permit dès 1951 d'accélérer la reconstruction d'Abbeville. Le 6 juin, les travaux du premier îlot Tambuté, l'îlot AO | fig.48 | qui borde au nord-est les rues des Lingers et Gontier-Pantin, débutèrent. La presse témoigna de cet enthousiasme¹⁰⁵ : le 11 mai, un article du *Journal du Pas-de-Calais et de la Somme* titrait « Abbeville, la reconstruction du centre va rentrer dans une phase active », tandis que *Le Courrier*

105. Arch. dép. Somme, ministère de la Construction, direction de la Somme, articles de presse, 1951-1953, 1077 W 23.



Fig. 48 Îlot Tambuté AO, immeubles alignés sur la rue des Lingers | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

picard du 6 juin qualifiait le démarrage de l'îlot AO de « premiers coups de pelle [qui] sont donnés pour la reconstruction du centre de la ville », oubliant les déboires du PRA Gréber et considérant l'exécution du plan Tambuté comme le réel démarrage de la reconstruction d'Abbeville. En 1952, l'ensemble des chantiers de l'ancien plan étaient achevés, alors que la reconstruction des îlots bordant la place centrale | **fig.49** | était engagée. La



Fig. 49 Îlot Tambuté FA, immeubles donnant sur la place Max-Lejeune, au second plan, église paroissiale Saint-Vulfran | cliché Thierry Lefebure ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

priorité donnée aux îlots centraux rompit avec le principe de reconstruction centripète afin de corriger l'image d'une ville dont le cœur apparaissait comme éternellement en chantier. Les îlots sud-

est, bordant la rue du Maréchal-Foch | **fig.50** |, furent donc engagés par la suite. Jusqu'en 1953-1954, la priorité fut donnée à la reconstruction des logements. La réalisation de ceux-ci étant avancée, Abbeville entra dans sa dernière phase de reconstruction, celle des équipements.



Fig. 50 Îlot Tambuté PF10, immeuble situé à l'angle de la rue du Maréchal-Foch et de la place de la Libération | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Les programmes d'équipements ou l'achèvement de la seconde reconstruction

La reconstruction des équipements abbevillois concerna en premier lieu les édifices d'enseignement. Réalisée par les architectes Tirmarche et Decock, la vaste Cité scolaire fut ainsi livrée par tranches successives à partir de 1953. Ce lycée mixte permit de réunir l'ensemble de l'enseignement public secondaire abbevillois, c'est-à-dire le collège de garçons Courbet, le collège de filles Ferry, ainsi que l'école pratique de commerce et d'industrie. Au sud de l'ancienne ville close, au sein du quartier Saint-Gilles, sur les terrains de l'ancienne usine du Comptoir du Linier anéantie lors des bombardements, une nouvelle école primaire | **fig.51** | fut érigée et inaugurée le 24 octobre 1954, en présence de Jean



Fig. 51 École primaire Jean-Zay, bâtiments sud donnant sur la rue Firmin-de-Touvoyon | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

Berthoin, ministre de l'Éducation nationale¹⁰⁶. Encadrée par deux nouvelles voies parallèles – les rues des Nattiers et Firmin-de-Touvoyon qui relient les rues de la Tannerie et Saint-Gilles – cet ensemble correspondait au « groupe scolaire sud » présent dans les versions modifiées du PRA de Jacques Gréber. Œuvre des architectes Kippeurt et Py, cet établissement élevé en brique et béton fut financé pour partie grâce à des dommages de guerre issus des écoles communales et prit le nom d'école de

garçons Jean-Zay et d'école de filles des Nattiers.

En 1954, le nouveau musée fut inauguré, alors que le cinéma Le Stella était en chantier. Inclus au sein de l'îlot PF10 à l'angle des rues des Minimes et Boucherde-Perthes, ce cinéma | **fig.52** | fut imaginé par les architectes Albert Afchain et Charles Genêtre¹⁰⁷, le décorateur Bernard Koura réalisant le plafond de la salle. Nommé finalement cinéma Le Ponthieu, l'édifice fut détruit en 2011 pour laisser place à une opération de logements.

La reconstruction d'Abbeville s'achevant, l'édification du nouvel hôtel de ville fut engagée¹⁰⁸. Implanté désormais sur la place centrale – qui prit durant la seconde moitié du XX^e siècle le nom de place de l'Hôtel-de-Ville – la nouvelle maison commune, avec son beffroi hors œuvre, symbolisa la renaissance d'une ville martyre | **fig.53** |. Les travaux furent



Fig. 52 Façade du cinéma Le Ponthieu, photographie, vers 1960, coll. part. | cliché Léo Noyer-Duplaix ©DR.



Fig. 53 Hôtel de ville, façade principale donnant sur la place Max-Lejeune | cliché Thierry Lefébure ©Région Hauts-de-France Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

engagés en 1958 et la réception définitive prononcée en 1961. Mais l'édifice fut inauguré l'année précédente, le 9 octobre 1960, lors d'une grande fête nommée « fête de la renaissance d'Abbeville ». La seconde reconstruction d'Abbeville était

106. Arch. mun. Abbeville, [non coté] : livre d'or d'Abbeville.

107. Charles Genêtre fut également l'auteur en 1953 du cinéma Le Trianon à Romainville en Seine-Saint-Denis, inscrit au titre des Monuments historiques le 25 juillet 1997 (Mérimée PA93000009).

108. Voir note 4.

ainsi symboliquement achevée et la ville relevée. Restait toutefois à reconstruire certains équipements publics, telle la caserne de pompiers construite vers 1962 au nord de l'avenue du Rivage, mais surtout à restaurer deux édifices culturels ravagés par les bombardements, les églises paroissiales Saint-Gilles et Saint-Vulfran.

Sise au sud de l'ancien *intra-muros*, jouxtant jadis l'enceinte, l'église Saint-Gilles fut reconstruite dans un style gothique flamboyant au XV^e siècle et connut un remaniement néo-gothique au cours du XIX^e siècle. L'édifice fut inscrit au titre des Monuments historiques le 4 mars 1926¹⁰⁹. Ruinée par les bombardements durant la Seconde Guerre mondiale, l'église fut rouverte au culte en mars 1967, après une reconstruction conduite par l'architecte en chef des Monuments historiques, André Sallez. Ce dernier choisit un « parti franc et résolument moderne¹¹⁰ ». L'architecte conserva les façades qui furent restaurées | fig.54 |, mais fit ériger



Fig. 54 Église paroissiale Saint-Gilles, façade principale – élévation nord-ouest | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

au sein de cette enveloppe une série de poteaux cruciformes en béton badigeonné de beige | fig.55 |. Ces poteaux



Fig. 55 Église paroissiale Saint-Gilles, vaisseau central depuis le portail | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

forment une succession de portiques dans le vaisseau central et se prolongent par des poutres laissées apparentes dans les collatéraux, les plafonds étant lambrissés. Épuré | fig.56 |, l'espace intérieur de l'église Saint-Gilles tranche avec les façades, André Sallez soulignant :



Fig. 56 Église paroissiale Saint-Gilles, croisée du transept et chœur | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

« Pour la partie en charge par la Coopérative des Églises sinistrées, j'ai établi un avant-projet dans lequel j'ai dû tenir compte de la destruction totale de l'intérieur de l'église et du désir du Clergé de voir reconstituer cet intérieur simplement sans aucun pastiche de style ancien et par des

109. Mérimée PA00116016

110. Arch. dioc. Amiens, fonds de la commission d'art sacré, [non coté] : tapuscrit d'André Sallez, non daté.

procédés de constructions actuels; par contre extérieurement l'édifice ne sera en rien modifié et les toitures seront rétablies suivant leur disposition d'origine.¹¹¹ »

Située au cœur de la ville, réédifiée à partir de la fin du XV^e siècle, l'ancienne collégiale royale Saint-Vulfran, aujourd'hui église paroissiale, offrait à la veille du second conflit mondial une importante façade gothique flamboyante ainsi que trois vaisseaux dont la construction s'acheva en 1539. Le chœur, plus modeste, fut quant à lui élevé à la hâte de 1661 à 1663. Remanié partiellement au XIX^e siècle, l'édifice fut ruiné par la Luftwaffe. Sa reconstruction fut longue, l'église n'étant rendue intégralement au culte qu'en 1998 et les travaux s'achevant dans les années 2000 avec la fin de la restauration de la façade principale.

Alors que le temps de la Seconde Reconstruction s'achevait, Abbeville entra dans celui de la construction. Aux plans de reconstruction et d'aménagement succéda un plan directeur, élaboré en 1962 par l'architecte et urbaniste Gabriel Parlos¹¹². L'expansion urbaine se fit vers le sud-est, au-delà des anciens terrains du Champ-de-Mars, créant un vaste secteur d'urbanisme programmé. Une autre zone, uniquement industrielle, fut aménagée au nord-est suite à la proposition en 1960 de la chambre de commerce. Cependant, la grande zone industrielle au nord-ouest, qui fut envisagée par Jacques Gréber dès le PAEE, reprise dans le PRA puis confirmée par le plan Tambuté, et qui devait être structurée par la voie ferrée Amiens-Calais, la Somme canalisée et la création de nouvelles voi-

ries, ne trouva qu'un aboutissement extrêmement limité. Cet échec peut s'expliquer par plusieurs raisons : la faible résistance du terrain – qui était impropre aux industries lourdes –, l'absence de reprise de l'activité portuaire et la prédominance progressive du transport routier sur le fret ferroviaire.

Conclusion

Le 16 mars 1955, dans un article intitulé « Abbeville, image de la ville » du *Courrier picard*¹¹³, une brève description du nouveau paysage urbain du centre d'Abbeville | fig.57 | fut effectuée :

« Cette vue panoramique, prise de la Collégiale vers l'église Saint-Jacques, montre un effet de contraste entre les deux conceptions de l'architecture dans la reconstruction d'Abbeville.

Alors qu'au premier plan, à gauche, l'îlot PF12 est traité en maçonnerie de briques rouges barrées de lignes horizontales en pierres blanches et à toitures assez plates, le centre de la photo montre la masse épaisse des I.S.A.I. édifiés en 1948. Ces immeubles, en pierre de Cappy et à lignes verticales en briques, sont coiffés de très imposantes couvertures en brisés et à très grande pentes. Les façades sont garnies de balcons, en béton, de grandes dimensions ».

Alors que la reconstruction du centre-ville touchait à sa fin, le passant pouvait déjà en saisir sa complexité. Le centre reconstruit d'Abbeville constitue en effet un ensemble non homogène, dans lequel se côtoient des immeubles des deux phases de reconstruction | fig.58 | : celle du PRA de Jacques Gréber, conçu sous

111. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, restauration d'édifices de la Somme, série générale, 0081-08 : André Sallé, le 15 juillet 1959.
112. Arch. mun. Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale, 4 H 76 : Gabriel Parlos, ville d'Abbeville, plan directeur, tirage, 19 octobre 1962, modifié le 4 mars 1963.
113. Arch. dép. Somme, ministère de la Construction, direction de la Somme, articles de presse, 1955, 1077 W 25.



Fig. 57 Depuis l'église paroissiale Saint-Vulfran, à gauche les ISAI dits Le Guindal et à droite le Moulin-du-Roy – îlots Tambuté AL, PF5, PF9 et PF13 | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.



Fig. 58 À gauche, îlot Gréber AF, à droite, îlot Tambuté PF12 | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France Inventaire général ©Ville d'Abbeville.



Fig. 59 Depuis l'église paroissiale Saint-Vulfran, îlots Tambuté de la rue du Pont-aux-Brouettes et de la place Max-Lejeune | cliché Marie-Laure Monnehay-Vulliet ©Région Hauts-de-France-Inventaire général ©Ville d'Abbeville.

l'Occupation alors que l'État français cherchait un sursaut de fierté nationale à travers régionalisme et monumentalité architecturale, et celle du plan Tambuté, élaboré dans le contexte du renouvellement au sein du MRU induit par la nomination d'Eugène Claudius-Petit. Pour autant, si le centre-ville ne possède pas d'uniformité, il reste unitaire car le second plan chercha à s'adapter aux réalisations architecturales et urbanistiques du premier, si bien que les deux plans s'entremêlèrent. Par ailleurs, à l'exception de certains édifices tels l'ancienne collégiale Saint-Vulfran ou l'hôtel dit la Maison Neuve, l'ensemble des immeubles du noyau central fut érigé dans le cadre de la Seconde Reconstruction et constitue aujourd'hui un ensemble unique d'architecture et d'aménagement des années 1940 et 1950 qui demande protection et valorisation | fig.59 |.

Si la seconde reconstruction abbevilloise fait l'objet, dans le cadre de l'enquête de l'Inventaire qui porte sur la ville d'Abbeville, d'une étude approfondie, les autres ensembles reconstruits de la Somme restent pour beaucoup méconnus. Le département possède pourtant un patrimoine de la Seconde Reconstruction de premier ordre, et ce, à différentes échelles : celle d'une grande ville à Amiens, d'une ville moyenne à Abbeville, d'une petite ville à Poix-de-Picardie ou Longpré-les-Corps-Saints, d'un bourg au Bosquel ou encore d'un écart à Ault. Cet important patrimoine samarien doit faire l'objet, afin de le connaître et de le valoriser, d'importants travaux de recherche.

Annexe 1 : Sources et bibliographie

Sources primaires commentées

Archives

Les fonds d'archives concernant la seconde reconstruction abbevilloise sont pléthoriques. Les archives municipales d'Abbeville conservent non seulement les deux plans – avec les mémoires descriptifs – de Jacques Gréber (fonds de la Seconde Guerre mondiale 4 H 76), nombre de cartes postales des édifices reconstruits (CP ABB), des clichés des chantiers (fonds de photographies PHNB), mais aussi de très nombreux documents – à l'instar des élévations et perspectives du PRA de Gréber – dans les fonds Macqueron et des affiches, faire-part et plans. À noter également la présence de nombreuses liasses sur les édifices publics reconstruits dans le fonds des services techniques (non coté), ainsi que les comptes rendus et délibérations du conseil municipal dans le fonds du secrétariat général (non coté). Les fonds de cartes postales, Macqueron et des affiches, faire-part et plans sont numérisés et consultables en ligne : www.abbeville.fr

Les archives départementales de la Somme conservent l'essentiel des sources portant sur la seconde reconstruction d'Abbeville, d'abord dans la série W. L'ensemble des procès-verbaux de la délégation de la Somme du MRU, puis de la commission départementale de la reconstruction, est conservé en 1076 W, 1077 W, 1078 W. À noter la présence dans ces fonds de volumes réunissant des coupures de presse. Les dommages de guerre concernent quant à eux les cotes : 1272 W pour les édifices publics – incluant un important fonds photographique de 437 à 440 –, 1274 W pour les établissements industriels et commerciaux, 1275 W pour les exploitations agricoles, 1282 W pour les associations syndicales de remembrement – cessions par l'État et 1297 W pour les particuliers. Émanent du MRU, le fonds des dommages de guerre (dossiers d'établissements industriels, hospitaliers, publics, religieux, scolaires et culturels) est conservé en 71 W et les plans en 70 W. Si les constructions provisoires – telles que les maisons préfabriquées américaines installées à Abbeville – sont documentées en 1414 W, les archives de la préfecture en 26 W (Occupation allemande et Libération) renseignent sur la défense passive, les bombardements et les destructions, et en 56 W sur l'ensemble de la reconstruction du département. S'agissant des archives privées, il faut citer les fonds de l'architecte Herdhebut (7 et 8 W), de l'homme politique Max Lejeune (37 J) et les papiers de Pierre Vasselle (22 J) qui contiennent de nombreux témoignages sur les hostilités.

Les archives diocésaines d'Amiens renseignent enfin sur la reconstruction des édifices cultuels – et ce, notamment dans le fonds non coté de la commission d'art sacré –, tandis que les Archives nationales conservent, entre autres, la photothèque du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (département de la Somme, F/14/18346).

Presse spécialisée

La seconde reconstruction d'Abbeville fut l'objet de quelques publications dans la presse spécialisée. Durant la guerre, deux articles de la revue *Urbanisme* s'intéressèrent à Abbeville, au PRA de Jacques Gréber (avril-mai 1944, n° 101-102) et aux constructions provisoires (février-mars 1944, n° 99-100). À la fin des années 1950, un numéro spécial d'*Œuvres et maîtres d'œuvre* fut dédié aux reconstructions d'Amiens et Abbeville (1949, n° 13), consacrant des articles à l'hôtel de France, aux ISAI dits Le Guindal, ou encore à la Cité Leday. Suite au changement de plan en 1951, Clément Tambuté publia dans *Techniques et Architecture* un article présentant son parti (1951, n° 5-6). Enfin, la reconstruction de l'hôtel de ville – finalement signée par Jacques et Pierre Gréber seuls – donna lieu à un article dans *La Construction moderne* (1962, n° 4).

Témoignage

Pierre Dalloz – directeur de l'architecture au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme à partir de 1948 – consacra quelques pages de ses *Mémoires de l'ombre* à la seconde reconstruction abbeilloise (Paris, Éd. du Linteau, 2012).

Bibliographie

Seuls deux travaux scientifiques se sont intéressés à la seconde reconstruction d'Abbeville. En 2000, dans le cadre d'une maîtrise d'histoire contemporaine à l'Université de Picardie Jules Verne et sous la direction de Nadine-Josette Chaline et de Michel-Pierre Chelini, Christelle Morel rédige un mémoire intitulé *La reconstruction d'Abbeville : 1940-1960*. Bien qu'il contienne des erreurs et approximations, et bien qu'il soit un travail d'histoire pure excluant les descriptions et analyses des formes urbaines et architecturales, ce mémoire constitue une étude pionnière de la reconstruction abbeilloise. Se fondant notamment sur un important dépouillement des comptes rendus des procès-verbaux de la délégation de la Somme et de la commission départementale de la reconstruction, il retrace l'histoire de l'ensemble de la seconde reconstruction d'Abbeville.

Par ailleurs, en 2004 dans le tome XXIX et fascicule 4 du *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, Benjamin Findinier publie un article intitulé « Aménager, étendre, reconstruire Abbeville : les 2 "plans Gréber" (1932, 1942) ». Se consacrant spécifiquement aux deux plans de Jacques Gréber, cette contribution, malgré un parti pris contre le plan Tambuté, constitue une importante synthèse qui se fonde d'abord sur une analyse des sources conservées dans les archives municipales.

Depuis le début de l'Inventaire topographique d'Abbeville, et du travail sur sa thématique portant sur les reconstructions d'Abbeville, trois restitutions ont été faites dans un cadre académique. La première est une monographie de l'hôtel de ville reconstruit à paraître dans un numéro consacré à l'architecture administrative des Trente Glorieuses de la revue en ligne *In Situ* (Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser, « L'hôtel de ville d'Abbeville : le symbole de la renaissance d'une ville martyre »). Une synthèse de cet article a déjà été publiée dans les actes d'un colloque consacré à Max Lejeune (Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser, « L'hôtel de ville d'Abbeville, un palais communal reconstruit », *Max Lejeune (1909-1995) carrière politique d'un Picard*, David Bellamy (dir.), Amiens, Encrage, 2017). Enfin, ce même ouvrage présente un article qui interroge l'implication réelle du maire d'Abbeville durant la seconde reconstruction (Léo Noyer-Duplaix, « Max Lejeune, maire reconstruteur ? »).

Annexe 2 : Maîtres d'œuvre de la seconde reconstruction abbeilloise.

Urbanistes en chef

Jacques Henri Auguste Gréber (1882-1962)

Issu d'une dynastie de céramistes installés à Beauvais (voir Jean Cartier, *L'art céramique des Gréber, 1868-1974*, Beauvais, Groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis, Paris, Somogy, 2007), diplômé de l'École des beaux-arts de Paris en 1909, Jacques Gréber consacra sa carrière à l'urbanisme. Il œuvra à Lille, Belfort, Marseille, Rouen ou Abbeville, et fut architecte en chef de l'Exposition internationale des arts et techniques appliqués à la vie moderne de Paris en 1937. Actif en Amérique du nord, il réalisa notamment le plan directeur du Benjamin Franklin Parkway de Philadelphie aux États-Unis en 1917, ainsi que les plans d'aménagement de la ville d'Ottawa au Canada. Avec son fils Pierre, Jacques Gréber édifia en 1960 l'hôtel de ville d'Abbeville et en 1962 l'immeuble Esso (en association avec Lathrop et Douglass) sis à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Premier édifice de bureaux du quartier d'affaires

de la Défense, cet immeuble fut détruit en 1993. Pour de plus amples informations sur Jacques Gréber, voir André Lortie, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme, le temps et l'espace de la ville*, doctorat de l'Institut d'urbanisme de Paris, Créteil, Université Paris XII Val-de-Marne, 1997.

Clément Tambuté (1905-1992)

La carrière de l'architecte Clément Tambuté n'est renseignée que par des sources fragmentaires. Le dossier d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU) (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ; 133 Ifa 238/5) est lacunaire. Son dossier d'élève à l'École des beaux-arts (Arch. nat. ; AJ/52/1280) et d'autres sources complémentaires permettent de retracer succinctement sa carrière. Clément Tambuté entra en 1925 à l'École des beaux-arts de Paris dans laquelle il fréquenta les ateliers d'Henri Deglane (1855-1931), de Charles Nicod (1878-1967), d'Alfred Recoura (1864-1940) et de Jean-Baptiste Mathon (1893-1971). Il sortit diplômé en 1933 avec « une maison de campagne sur la Touques ». Un article de *Nord Littoral* (« Y aura-t-il un jour une rue Tambuté à Calais ? », 3 novembre 2013) indique qu'il partit pour Djibouti et Madagascar et revint en France en 1946. Il œuvra alors à la reconstruction du pays, tout d'abord en région parisienne où il fut l'urbaniste du quartier du Val d'Athis à Athis-Mons (Essonne) en association avec André Masson-Detourbet (Mérimée IA91000579, rédacteur : Brigitte Blanc). Toujours avec ce dernier, il établit le plan de reconstruction et d'aménagement de Paray-Vieille-Poste (Essonne) (Mérimée IA91000589, rédacteur : Brigitte Blanc). Clément Tambuté travailla par ailleurs à la reconstruction du Nord de la France; il fut urbaniste du Touquet-Paris-Plage et d'Étaples (Pas-de-Calais), ville dans laquelle il édifia en 1955-1960 avec Pierre Requier l'église paroissiale Saint-Michel (Céline Frémaux, *Construire des églises en France dans la seconde moitié du XX^e siècle : de la commande à la réalisation : Nord-Pas-de-Calais (1945-2000)*, doctorat d'histoire de l'art, Rennes, Université Rennes 2, 2005, vol. 2, p. 144-145). À Berck (Pas-de-Calais), il fut en charge de la reconstruction du front de mer, dit Esplanade (Inventaire général Hauts-de-France IA62001498, rédacteur : Sophie Luchier). En outre, en 1951 – concomitamment au changement de plan abbevillois – Clément Tambuté devint architecte en chef de Calais (Pas-de-Calais), afin d'en modifier le plan de reconstruction et d'aménagement. La reconstruction calaisienne fait l'objet d'une étude, s'agissant toujours particulièrement de sa réception, dans Laurent Buchard et Marc Coppin, « Calais-Nord, une reconstruction contrariée (1945-1953) », in Michel-Pierre et Philippe Roger (dir.), *Reconstruire le Nord-Pas-de-Calais après la Seconde guerre mondiale*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 215-230. Clément Tambuté réalisa également vers 1958 l'immeuble du Tri postal situé à Lille (Nord). Son nom fut enfin associé aux grands ensembles, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) et Limoges (Haute-Vienne).

Architectes en chef

Paul Tournon (1881-1964)

Après une formation à l'École des beaux-arts de Paris, Paul Tournon obtint le second grand prix de Rome en 1911. Rendu célèbre dans l'entre-deux-guerres par son architecture religieuse, il fut notamment l'auteur du pavillon pontifical de l'Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne à Paris en 1937. À la fin des années 1960, il reconstruisit l'église paroissiale Saint-Honoré située à Amiens. Pour de plus amples informations sur Paul Tournon, voir Giorgio Pigafetta et Antonella Mastroioli, *Paul Tournon architecte : le moderniste sage*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 2004.

Maurice Lafon (1910-1989)

Architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, Maurice Lafon eut une carrière riche et marquée par la diversité des programmes – hôpitaux, usines, réacteurs nucléaires, bureaux, logements, etc. Cette carrière, qui n'a fait l'objet d'aucune étude, peut être esquissée grâce à un dépouillement des archives de l'École nationale supérieure des beaux-arts (Arch. nat. ; AJ/52/544

et AJ/52/1266) et des dossiers d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU) (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ; 133 Ifa 156/4). Né à Paris le 6 août 1910 et mort dans cette même ville le 27 décembre 1989 (Arch. mun. Paris ; 16N 104), Jean Maurice Robert Lafon entra en 1929 à l'École des beaux-arts où il fréquenta les ateliers d'Emmanuel Pontremoli (1865-1956) et André Leconte (1894-1966). En 1942, son sujet de diplôme portait sur « une maison d'habitation à la Charité-sur-Loire ». Dans la Somme, il participa aux reconstructions d'Abbeville et d'Amiens, où il fut notamment chargé de l'ensemble ordonnancé de la place Gambetta. Associé à Pierre Dufau (1908-1985), il participa à l'édification d'ensembles administratifs à Abidjan, dont le palais présidentiel et le cabinet du premier ministre (1961). Avec André Leconte, il réalisa dans les années 1960 les édifices administratifs, sociaux et d'habitation de la ville nouvelle de Nouakchott. En Algérie, il édifia les bâtiments administratifs de la ville pétrolière de Hassi Messaoud. L'architecture hospitalière eut une place importante dans son œuvre ; il réalisa notamment avec Jacques Henri Reidberger (1906-1974) le centre hospitalier universitaire Henri-Mondor à Créteil (Val-de-Marne) en 1966-1969. Collaborant à de nombreuses reprises avec EDF et le Commissariat à l'énergie atomique, il érigea des réacteurs et centrales, telle la centrale thermique de Montereau, édifiée à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne) en 1956-1958 avec A. Chidlovsky. Pour la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), il construisit notamment le siège social rue de l'Université à Paris (détruit au début des années 2000), des entrepôts à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ou Bassens (Gironde), et les centres de perfectionnement des plantations à Bergerac (Dordogne) et Orléans (Loiret). En 1965, l'architecte avait également réalisé de nombreux immeubles – cinq mille logements – pour Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC).

Annexe 3 : Jacques Gréber à propos de l'esthétique de son plan de reconstruction et d'aménagement (PRA), dit second plan Gréber

(Extrait de Jacques Gréber, « Projet d'aménagement & de reconstruction de la ville d'Abbeville (Somme), mémoire justificatif », secrétariat d'État aux Communications, Commissariat à la reconstruction immobilière, [1942])

« [...] la distribution du sol, ou autrement dit le zonage, consacre un des caractères du plan d'Abbeville avant la destruction de son centre. A part les désagréments nécessaires pour assurer une meilleure circulation et pour assainir les îlots d'habitation en y faisant pénétrer plus d'air et de soleil, il nous a paru essentiel de conserver à cette ville médiévale, tout en la dotant d'un équipement moderne, tout l'attrait de sa structure ancienne.

La valeur historique d'Abbeville est indiscutable. Elle formera peut-être le facteur le plus important de sa prospérité dans l'avenir. Il faut donc se garder d'en faire une ville banale, ce qui serait tolérable pour une cité industrielle ou pour un centre purement commercial bien que même dans ces deux derniers cas, nous ayons la conviction qu'aucune ville bien conçue ne doit être banale. Il y a toujours des éléments particuliers qui doivent la différencier des autres, et qui permettent qu'on les exploite pour en tirer un parti qui donnera à l'agglomération son caractère et son charme.

Abbeville, nous l'avons dit, malgré la destruction massive qu'elle a subie, conserve encore de très beaux éléments. Nombreux sont les hôtels qui rappellent sa prospérité aux 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} siècles ; des rues entières en conservent la marque, et les vestiges témoignent encore, au milieu des ruines, de la beauté de son architecture de pierre et de brique.

En conséquence, le centre de la ville, le foyer d'attraction principal dominé par la Cathédrale, sans être traité en pastiche de ses jolies façades Louis XIII, en conservera au moins les silhouettes et la couleur. On se servira de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, qui occupera un des côtés de la place, pour donner le diapason de sa composition générale. [...] »

Annexe 4 : Clément Tambuté à propos du second plan de reconstruction d'Abbeville

(Extrait de : Clément Tambuté, « Abbeville, plan masse du centre-ville », *Techniques et architecture*, 1951, n° 5-6)

« Le plan d'aménagement, conçu il y a dix ans, et qui détermina, pour le Centre de la Ville, la première phase de la Reconstruction, était influencé à la fois par la voirie antérieure et des préoccupations urbaines quelque peu apparentées aux réalisations pittoresques du théoricien de l'Urbanisme, Camillo Sitte.

C'est ainsi qu'un certain esprit d'architecture, renforcé par des réglementations diverses, définit à Abbeville, dès 1941, un style qui correspondait parfaitement aux goûts particuliers de cette époque, toute entière tournée vers les formes de notre Passé ; les formes des îlots créés étaient beaucoup plus la résultante involontaire des tracés de voirie, qu'une condition déterminante en vue de la création de masses organisées ; et les opérations de remembrement mirent en valeur tous les défauts du principe, augmentés encore d'un manque de rigueur dans les affectations de parcelles, préparation patiente d'îlots fermés et insalubres.

Ces difficultés furent d'ailleurs ressenties par les Architectes en Chef qui, pendant quelques années, reportèrent essentiellement leur attention sur les îlots les moins malaisés à rebâtir.

Au début de novembre 1950, il fut décidé d'apporter à ce Centre de Ville, les modifications indispensables. Le problème se présentait ainsi : un réseau de voiries périphériques existantes et bordées au moins de constructions qui limitent le territoire à organiser et une croisée de 2 voies perpendiculaires constituant les axes circulatoires majeurs, qui en définissent le centre. Entre les deux, aucune circulation véhiculaire utile, sinon pour le trafic accidentel.

Il apparaissait que les tracés marqués au plan primitif et issus de cheminements préexistants ou souhaitables, pouvaient, dans leur principe être affectés aux piétons et accidentellement aux véhicules, empruntant par là même, l'aspect et les caractéristiques des chemins à revêtements légers de certains jardins publics. De ce fait, il était possible, dans les îlots, de substituer à l'anarchie interne d'un remembrement sans rigueur, des allées accompagnées de plantations, dont les avantages essentiels seraient la création de lieux de repos et de promenade, la soumission à un ordre obligatoire pour toutes les masses construites, la desserte des fonds de parcelles par des espaces plantés, et surtout, l'introduction d'un cadre fécond en conséquences heureuses pour les habitants.

C'est sur ces principes que le plan masse fut étudié et mis au point en Novembre et Décembre 1950. Un accent particulier fut donné au caractère de calme souhaitable pour la place Saint-Wulfran, à celui de la nouvelle place de l'Amiral Courbet, et à une nouvelle conception pour l'implantation de l'Hôtel de Ville et de ses annexes.

Au cours des premiers jours de l'année 1951, les Abbeillois prirent contact avec les nouvelles dispositions et l'unanimité s'établit autour du nouveau projet que M. le Ministre de la Reconstruction vint présenter lui-même le 29 Janvier. Le remembrement fut entrepris sans désespérer dès le 1^{er} février ; il fut exécuté dans des conditions exceptionnelles de vitesse en prenant pour base rigoureuse le respect du plan masse établi et l'affectation des parcelles en fonction du caractère plastique des constructions et de l'importance relative des divers bâtiments commerciaux. Une étude architecturale directrice de l'ensemble fut effectuée où son auteur s'ingénia à conserver l'échelle réelle de la ville, visible encore en maints édifices du 18^{ème} siècle. On y ramènera les toits en ardoise à une pente raisonnable et les bâtiments en brique n'eurent plus d'autre ambition que d'être des habitations de caractère simple où l'unité et la grandeur seraient conférées par la répétition des mêmes éléments.

Une pléiade d'architectes termine à l'heure actuelle les plans d'exécution de la majeure partie de cet ensemble dont la réalisation débute à la fin du mois de Mai pour un programme de près d'un milliard. »

Annexe 5 : Pierre Dalloz à propos de la seconde reconstruction d'Abbeville.

(Extrait de : Pierre Dalloz, *Mémoires de l'ombre*, Paris, Éd. du Linteau, 2012, p. 81-83)

Pierre Dalloz (1900-1992) fut pendant dix ans (1948-1958) le conseiller du ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme et le directeur de l'Architecture au ministère.

« Je m'aperçois que, de ville en ville, je me repère. Pourquoi l'architecte Gréber crut-il devoir signer son plan de reconstruction d'Abbeville ? Ce plan ne se signalait par aucun mérite particulier. Comme tous les autres il présentait un entassement d'îlots fermés de formes quelconques, divisé par des voies qui devaient être celles de l'ancienne ville.

La reconstruction d'Abbeville fut une des premières que nous fîmes reprendre totalement. J'ai conservé des photographies aériennes qui montrent qu'en 1952 cette reprise était déjà bien engagée. À l'ouest de l'église Saint-Vulfran, deux pâtés de maisons bourrés jusqu'à refus de toutes sortes de commodités soustraites au regard faisaient figure de rescapés de la reconstruction première manière. À l'est, deux longs bâtiments dont toutes les façades étaient visibles signifiaient que, dans les principes mêmes, tout avait été reconsidéré. J'ai oublié comment nous fûmes mis en présence du plan de reconstruction Gréber. Nous n'eûmes pas à Abbeville les difficultés, et parfois les drames, que nous connûmes dans d'autres villes. Dans le même temps où je demandais à Clément Tambuté l'étude du nouveau plan, Claudius-Petit dut s'assurer de la neutralité du maire Max Lejeune, qui la promit à la condition que notre intervention "ne lui amènerait pas d'histoires".

Yves Cazaux, l'un de nos directeurs départementaux, en poste à Amiens, dut rassurer les sinistrés en leur tendant l'habituelle carotte : s'ils acceptaient les formes collectives de reconstruction par préfinancement, ils seraient plus vite et mieux relogés. Cela était absolument vrai. Seuls les ensembles préfinancés nous permirent d'obtenir des résultats d'architecture, à l'échelle des logements comme à l'échelle des villes.

L'architecte en chef Paul Tournon était un homme de bonne compagnie. Peut-être n'était-il pas très admiratif de l'architecture bâtarde qui partout sévissait. Ses amicales relations avec Auguste Perret avaient dû l'éveiller à la nécessité d'un renouveau. Et l'influence de sa fille, Marion Tournon, architecte elle aussi, avait dû s'exercer dans le même sens. Mais de là à se battre... Paul Tournon accueillit Tambuté avec l'amicale bienveillance d'un grand aîné et, quand le temps en fut venu, il céda de bonne grâce son titre d'architecte en chef à Maurice Lafon qui, sur l'ensemble de Tambuté, entreprit l'achèvement de la reconstruction d'Abbeville ; les trois quarts environ du total.

L'architecture de Maurice Lafon est claire, correcte, établie sur de bonnes proportions. Due à Tambuté et à Lafon, la reconstruction d'Abbeville compte parmi les meilleures de France. Tambuté et Lafon avaient justement pensé que les ordonnances d'architecture étaient de temps longs, de répétitions et de travées. Cela leur avait fait prévoir des passages d'étages enjambant les voies. Comme trop de ces passages devaient surplomber des voies classées routes nationales qu'aucune construction ne devait dominer – selon un édit de 1612 –, le directeur des routes nationales, M. Grimpret, dut contourner la difficulté en transférant la qualité de routes nationales à des voies latérales non concernées ; et cela dans l'attente d'un futur tracé hors de la ville.

Le maire, M. Max Lejeune était, Dieu merci, resté "neutre" pendant la reconstruction de sa cité. Mû, sur le tard, par l'une de ces bonnes intentions mi-carpe, mi-lapin, qui fleurissent dans l'esprit de tant d'hommes politiques pour faire collaborer en bonne entente "anciens" et "modernes", il eut le projet de confier la reconstruction de sa nouvelle mairie à Gréber et à Tambuté. Tambuté sagement se récusa. Je constatais une fois de plus l'impossibilité de tenir jusqu'au bout une volonté d'architecture. Au Havre, à Royan, ailleurs encore, il fallut à la fin se résigner à un apport non désiré ; à Abbeville aussi. »